

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

M^{ME} KHALIDA BOUFEDECH
ÉLUE PRÉSIDENTE

La députée du parti du Front de libération nationale (FLN), Mme Khalida Boufedech, a été élue, mardi, nouvelle présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour les cinq ans à venir, au titre de la 10ème législature.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 14 Safar 1448 - 29 Juillet 2026 - N° 1355 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

RÉUNION DE COORDINATION
AVEC LES WALIS APRÈS LES
INCENDIES DE FORÊT

**SAYOUD FIXE LA FIN
AOÛT COMME
ÉCHÉANCE POUR
L'INDEMNISATION DES
SINISTRÉS**



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec les walis de la République consacrée au suivi de l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les feux de forêt. Selon un communiqué du ministère, cette opération devra être achevée au plus tard à la fin du mois d'août.

P.4

PROTECTION DU DÉTROIT
D'ORMUZ

**TÉHÉRAN, MASCATE ET
RIYAD RENFORCENT
LEUR COORDINATION**

L'Iran, Oman et l'Arabie saoudite ont convenu de renforcer leurs démarches diplomatiques communes pour préserver la sécurité dans le détroit d'Ormuz, a annoncé mardi le ministère iranien des Affaires étrangères.

P.7

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC LES MÉDIAS NATIONAUX

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
SALUE LE NIVEAU DE CONSCIENCE DES
CITOYENS ALGÉRIENS FACE AUX DÉFIS**



P.2

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République s'est dit "très optimiste" pour l'avenir de l'Algérie qui est "sur la bonne voie", saluant le haut niveau de conscience constaté chez les Algériens qui saisissent l'ampleur du "complot" auquel notre pays fait face.

EXTINCTION DE TOUS LES INCENDIES

DÉBUT DU RECENSEMENT ET DE L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de tous les incendies au niveau national et les autorités concernées ont entamé l'opération de recensement des dégâts en prélude à l'indemnisation de tous les sinistrés avant la fin du mois d'août prochain.

P.16

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC LES MÉDIAS NATIONAUX

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUE LE NIVEAU DE CONSCIENCE DES CITOYENS ALGÉRIENS FACE AUX DÉFIS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué le niveau de conscience des citoyens algériens dans la manière d'aborder les différents défis, se disant "très optimiste" pour l'avenir du pays.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République s'est dit "très optimiste" pour l'avenir de l'Algérie qui est "sur la bonne voie", saluant le haut niveau de conscience constaté chez les Algériens qui saisissent l'ampleur du "complot" auquel notre pays fait face.

"L'Algérie ne se soumet ni aux pressions ni aux menaces. Elle ne s'achète pas et elle ne se vend pas", a-t-il martelé.

Il a également salué l'élan de solidarité nationale manifesté par les Algériens face aux feux de forêt ayant touché certaines wilayas du pays, réaffirmant la mobilisation totale de l'Etat pour protéger les citoyens et leurs biens, tout en rendant un hommage appuyé à la jeunesse algérienne dont "le patriotisme aigu et l'esprit de volontariat étonnent de plus en plus le monde".

Dans le même sillage, le président de la République a ordonné une enquête "très approfondie" aux services de sécurité, afin de déterminer les responsabilités à tous les niveaux dans le tragique incendie de l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia à Alger.

Sur le plan politique, le président de la République a réitéré son engagement à lancer un dialogue avec les partis politiques remplissant les conditions légales prévues par la loi sur les partis politiques, et ce, lors de la prochaine rentrée sociale.

Il a aussi réitéré son engagement à associer étroitement les compétences nationales établies à l'étranger au développement du pays, soulignant que cette élite constitue un levier essentiel pour faire basculer l'Algérie vers une nouvelle ère de progrès scientifique

et industriel. A une question sur la composante du prochain gouvernement, le président de la République a fait savoir que celui-ci sera désigné conformément à ce que prévoit la Constitution en cas de majorité présidentielle au Parlement.

Il a, à cet égard, souligné "l'importance pour l'équipe gouvernementale d'allier compétence et pragmatisme dans la gestion, tout en étant proche des citoyens et à l'écoute de leurs préoccupations".

Sur le plan social, le président de la République a réaffirmé son engagement à poursuivre, à partir de 2027, la revalorisation des salaires, des pensions de retraite et du Salaire national minimum garanti (SNMG), soulignant que ces mesures seront mises en œuvre de manière progressive afin de préserver les équilibres économiques et de maîtriser l'inflation.

Evoquant le dossier économique, le président de la République s'est félicité de l'essor qu'a connu le secteur agricole en général, dont les produits sont désormais très prisés à l'étranger, mettant en avant le développement de la filière du blé dur, où l'autosuffisance devrait être atteinte au cours de l'actuelle saison agricole.

Il a en outre rappelé que le secteur du raffinage pétrolier est parvenu, en 2022, à atteindre l'autosuffisance en matière de production de carburants (essence et kérosène), tout en entamant l'exportation.

Le secteur industriel s'oriente lui aussi vers la réalisation de l'autosuffisance dans plusieurs filières, notamment celles des appareils électroménagers et des équipements électriques, avec d'importantes capacités d'exportation.

Abordant les mégas projets économiques structurants, le président de la République a souligné l'importance du projet de la ligne ferro-

viaire Alger-Tamanrasset, dont la réception est prévue en 2028.

S'agissant de la stratégie de l'Algérie pour assurer sa sécurité hydrique, le président de la République a évoqué l'accélération du programme de réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer, permettant à l'Algérie de devenir un pays leader à l'échelle mondiale en la matière, avec un taux de couverture de 62 % de la consommation à l'horizon 2029.

Sur le plan diplomatique, le président de la République s'est attardé sur les relations de partenariat algéro-allemandes, estimant qu'elles ont atteint un niveau d'excellence grâce aux projets en cours de lancement dans plusieurs domaines.

Cette coopération démontre, une nouvelle fois, que l'Algérie représente un "partenaire fiable", a-t-il dit, affirmant que l'Algérie est "en train de se dessiner un avenir prospère".

Abordant les relations avec l'Espagne, le président de la République a indiqué que plusieurs accords bilatéraux portant sur différents secteurs économiques, dont l'énergie, seront signés en octobre prochain.

Evoquant les relations algéro-françaises, le président de la République a réaffirmé "n'avoir jamais demandé un quota de visas, un nombre de visas, ou parlé de visas" et "n'avoir jamais demandé d'excuses ou d'indemnisations", soulignant que "l'Algérie ne fera jamais la manche".

Le président de la République a, par ailleurs, réitéré l'importance de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), notamment avec l'entrée de l'économie algérienne dans une nouvelle phase de diversification de la production.

Il a également réaffirmé que l'Al-

gérie "ne fera jamais de mal à ses voisins", rappelant les liens de fraternité et de bon voisinage qui existent depuis des siècles entre l'Algérie et le Mali.

Le président de la République a également évoqué la menace terroriste à laquelle fait face aujourd'hui la Tunisie, soulignant que "celui qui touche la Tunisie nous touche".

Il s'est attardé, par ailleurs, sur la volonté de l'Algérie de contribuer au règlement d'un certain nombre de "problèmes" au Moyen-Orient, précisant que l'Algérie était dans la même tranchée que des pays comme l'Egypte et l'Arabie saoudite.

Dans le domaine culturel, le président de la République s'est félicité de la récente inauguration officielle de la Chaire Emir Abdelkader au Centre d'études islamiques de l'Université d'Oxford, annonçant, par là même, le lancement, fin 2027, du tournage du film sur l'Emir Abdelkader, tout en mettant en avant la volonté politique de promouvoir le secteur du cinéma.

S'agissant de la participation de l'équipe nationale de football à la Coupe du monde 2026, le président de la République a estimé que l'Algérie dispose d'une bonne équipe qu'il convient de soutenir et d'encourager et dont il faut préserver la stabilité, saluant l'accueil chaleureux réservé aux Algériens à Kansas City lors de ce Mondial.

Il a, dans ce contexte, annoncé qu'une invitation sera adressée au gouverneur et au maire du Kansas pour une visite en Algérie, aux côtés d'une centaine de citoyens américains de cette ville pour découvrir la destination touristique nationale.

RA/APS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE S'ENGAGE À LANCER UN DIALOGUE AVEC LES PARTIS POLITIQUES LORS DE LA PROCHAINE RENTRÉE SOCIALE

ALGER - Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré son engagement à lancer un dialogue avec les partis politiques remplissant les conditions légales prévues par la loi sur les partis politiques, et ce, lors de la prochaine rentrée sociale.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a déclaré: "Je m'engage à lancer un dialogue avec les partis ayant tenu leurs congrès et remplissant toutes les conditions prévues par la loi sur les partis politiques, et ce lors de la prochaine rentrée sociale".

En réponse à une question sur les résultats des élections législatives du 2 juillet 2026, le président de la République a assuré que tous les chiffres et statistiques relatifs à ce scrutin sont "réels", estimant que le taux de participation, établi à 21,24 %, "ne diminue en

rien la valeur de l'Assemblée populaire nationale en tant qu'institution constitutionnelle".

Il a également considéré que le jugement porté par les analystes politiques sur le taux de participation "devrait englober tous les aspects, et pas seulement la faiblesse du discours politique".

A ce propos, il a salué la nouvelle composante humaine de l'Assemblée populaire nationale issue de ces élections, caractérisée par un taux de jeunes dépassant 30% et un taux d'universitaires de plus de 70 %, soulignant que ces résultats reflètent son engagement antérieur à "former une nouvelle génération politisée et à lui donner l'opportunité de faire ses preuves dans le domaine politique".

Il a indiqué, à ce propos, être "très optimiste quant à l'avenir du pays", soulignant que l'Algérie "est sur la bonne voie".

Rappelant que "la stabilité du pays prime

sur toute chose et se construit par la majorité", le président de la République a fait observer que "l'édification des institutions doit reposer sur des bases solides".

A une question sur la prochaine composante du Gouvernement, le président de la République a déclaré: "Je respecte la Constitution", précisant que le Gouvernement sera "conforme à ce que prévoit la Constitution", et que "cette question ne relève pas de l'appartenance politique, mais de la compétence".

Il a, à cet égard, mis en exergue l'importance pour le staff gouvernemental de réunir "la compétence, le réalisme et le pragmatisme dans la gestion, d'être proche du citoyen et de répondre à ses préoccupations", soulignant que "les diplômes ne suffisent pas" à ce niveau et que la prochaine composante du Gouvernement "inclura des jeunes et des femmes".

RA/APS

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC LES MÉDIAS NATIONAUX

L'AUTOSUFFISANCE ATTENDUE DURANT LA SAISON AGRICOLE EN COURS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les progrès que connaît la filière du blé dur en Algérie, avec une autosuffisance attendue durant la saison agricole en cours. S'exprimant lors de son entrevue périodique avec les représentants de médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a indiqué que l'atteinte de ce résultat relevait du "miracle", soulignant que plusieurs facteurs favorables ont contribué à l'augmentation de la production nationale, notamment le changement de l'approche technique et le bon niveau des précipitations.

Outre la réduction de la facture des importations de blé dur de plus de 1,5 milliard de dollars, l'atteinte de l'autosuffisance consacre "la fierté nationale" et traduit les efforts de l'Algérie visant à parvenir à la souveraineté alimentaire, a soutenu le président de la République.

Dans ce cadre, le président de la République a également évoqué le "bond" enregistré par le secteur agricole dans son ensemble, dont les produits trouvent désormais des débouchés à l'étranger.

"Nous importons des oignons, de l'ail et des pommes de terre il y a dix ans", a rappelé le président de la République avant d'ajouter: "Les résultats accomplis sont le fruit d'un environnement économique favorable ayant réuni les conditions de la réussite, notamment à travers le raccordement au réseau électrique".

Le secteur s'oriente ainsi vers l'autosuffisance dans la plupart des filières agricoles, à l'exception de celle des viandes, qui "souffre encore de la spéculation", a fait observer le président de la République, assurant que l'Etat y fera face.

Outre le secteur agricole, le président de la République a rap-

pelé que le secteur du raffinage pétrolier avait atteint, dès 2022, l'autosuffisance en matière de production de carburants (essence et kérosène), tout en entamant l'exportation, ajoutant que les exportations de ce secteur connaîtront une forte hausse après l'entrée en service de la raffinerie de Hassi Messaoud.

De son côté, le secteur industriel s'achemine également vers la réalisation de l'autosuffisance dans plusieurs filières, à l'instar de l'électroménager et des équipements électriques, avec d'importantes capacités d'exportation, a ajouté le président de la République, précisant que les opérateurs économiques se sont engagés, à travers le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), à exporter, à l'horizon 2029-2030, pour près de 30 milliards de dollars hors hydrocarbures, un montant équivalent aux recettes pétrolières.

Abordant les mégas projets économiques structurants, le président de la République a souligné l'importance du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, qui passe désormais à la "vitesse supérieure dans l'exécution", rappelant les avantages de ce projet, notamment en matière de

facilitation des déplacements, de réduction du coût du transport des marchandises, de redéploiement de la population, d'amélioration de l'aménagement urbain et d'exploitation des ressources disponibles dans les régions éloignées.

La réception du projet est prévue en 2028, selon le président de la République, qui a expliqué que cette ligne permettra à l'Algérie de conforter son rôle pionnier dans la réalisation de l'intégration africaine.

S'agissant de la stratégie de l'Algérie pour assurer sa sécurité hydrique, le président de la République a indiqué que celle-ci se poursuit afin de garantir l'approvisionnement en eau potable et de faire face à la baisse des précipitations, à travers l'accélération du programme de réalisation des stations de dessalement d'eau de mer le long du littoral, ce qui permettra à l'Algérie de devenir un pays leader à l'échelle mondiale en la matière, avec un taux de couverture de 62 % de la consommation à l'horizon 2029.

Concernant les efforts déployés pour améliorer le climat des affaires en Algérie, le président de la République a mis en avant le rôle important du "Guichet unique", qui permet aux por-

teurs de projets d'investissement de gagner du temps et d'éviter les procédures bureaucratiques, insistant sur la nécessité pour le secteur bancaire de s'adapter aux mutations en cours.

Dans le même contexte, le président de la République a estimé que le retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) constituait un "acquis important" et est le fruit d'efforts considérables déployés à plusieurs niveaux, ce qui est à même d'attirer de nouveaux investissements, de renforcer la confiance des investisseurs et de garantir la transparence des transactions.

S'agissant des démarches visant à préserver le pouvoir d'achat, Monsieur le Président a affirmé que les mesures prises, notamment liées à la protection et à l'encouragement du produit national ainsi qu'à l'orientation vers les exportations hors hydrocarbures, ont permis une meilleure maîtrise des taux d'inflation, qui ont baissé de manière "considérable" pour atteindre 2% en 2026, après avoir dépassé les 11% au cours des années précédentes.

RA/APS

L'ETAT CONTINUERA DE MENER UNE GUERRE SANS MERCI CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Etat continuera de mener une guerre sans merci contre les bandes de quartier, les services de sécurité étant pleinement mobilisés à cet effet.

"Je m'engage à protéger toutes les familles avec leurs fils et filles. Nous menons une guerre sans merci contre ces individus (les bandes de quartier)", a déclaré le président de la République lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les

chaînes de Télévision et de Radio nationales, insistant, dans ce cadre, sur le fait que "les services de sécurité sont mobilisés avec tous leurs moyens et nous les vaincrons".

"Lorsqu'il s'agit de la sécurité et du bien-être du citoyen, seule la loi prévaut", a poursuivi le président de la République, rappelant l'arsenal juridique mis en place dans ce sens.

Plusieurs textes de loi avaient été révisés ces dernières années, notamment le Code pénal, a souligné le président de la

République, avertissant que "quiconque se permet d'insulter une région, des personnes ou le pays devra en répondre devant la justice qui statuera sur ces affaires".

Le président de la République est également revenu sur les efforts déployés en matière de lutte contre les stupéfiants, rappelant que la peine de mort a été instaurée, pour la première fois, à l'encontre des narcotrafiquants, avant de conclure: "Quiconque se croit au-dessus de la loi, n'a qu'à assumer ses responsabilités".

RA/APS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'importance de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), notamment avec l'entrée de l'économie algérienne dans une nouvelle phase de diversification de la production.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a expliqué que la nouvelle situation économique de l'Algérie exige une révision de l'accord d'association avec l'Union européenne, conclu en 2005, rappe-

lant que sa signature était intervenue dans des circonstances exceptionnelles, marquées par la dépendance totale de l'économie nationale aux exportations de pétrole.

Cet accord doit tenir compte des capacités dont dispose désormais l'économie algérienne grâce à la diversification de sa production, a-t-il soutenu, citant à titre d'exemple le secteur du ciment, dont l'Algérie importait 3 millions de tonnes en 2016, avant que ses capacités de production ne dépassent 40 millions de tonnes.

Le président de la République a estimé que les bonnes relations qu'entretient l'Algérie avec la quasi-totalité des pays européens permettent d'engager le processus de révi-

sion de l'accord d'association, indiquant avoir insisté, lors de ses rencontres avec les dirigeants européens, notamment espagnols et allemands, sur la nécessité d'ouvrir davantage le marché européen aux produits nationaux.

Il a, dans ce contexte, souligné que la qualité des produits algériens, notamment les matériaux de construction, les produits sidérurgiques et les produits agricoles et agroalimentaires, leur permet d'accéder aux marchés européens, précisant que la demande algérienne a été favorablement accueillie par plusieurs pays européens, à leur tête l'Italie.

RA/APS

RÉUNION DE COORDINATION AVEC LES WALIS APRÈS LES INCENDIES DE FORÊT SAYOUD FIXE LA FIN AOÛT COMME ÉCHÉANCE POUR L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec les walis de la République consacrée au suivi de l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les feux de forêt. Selon un communiqué du ministère, cette opération devra être achevée au plus tard à la fin du mois d'août.

Par Youcef Hamidi

Organisée par visioconférence, cette rencontre a réuni les walis des wilayas de Jijel, Skikda, Constantine, Annaba, El-Taref, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Béjaïa, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Souk Ahras, Mascara, Saïda, Mila et Guelma, accompagnés des directeurs exécutifs concernés. Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, ainsi que plusieurs cadres du ministère, ont également pris part à cette réunion, précise la même source.

Les travaux se sont ouverts par la récitation de la Fatiha à la mémoire des victimes des incendies de forêt. A cette occasion, M. Sayoud a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles endeuillées, tout en saluant les importants efforts déployés par les différents corps et organismes mobilisés dans la lutte contre les incendies.

Le ministre a également transmis les remerciements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux walis, à l'ensemble des autorités locales ainsi qu'à tous les in-



tervenants, en hommage à leur mobilisation, leur discipline et leur sens des responsabilités face à cette situation, ajoute le communiqué.

Abordant le dossier de l'indemnisation décidée par le président de la République, M. Sayoud a insisté sur l'impératif d'accélérer l'étude des dos-

siers afin de finaliser l'opération dans les délais impartis, tout en veillant au respect des principes de transparence, de probité, de pragmatisme et d'équité.

Il a, en outre, appelé au maintien du même degré de mobilisation et de vigilance, même après la maîtrise de

l'ensemble des foyers d'incendie, tout en soulignant l'importance de renforcer les mesures préventives pour faire face à toute éventuelle reprise des feux.

Le ministre a également rappelé les importants moyens engagés par l'Etat pour assurer la protection des citoyens, des biens ainsi que du patrimoine forestier et agricole. Il a précisé que l'Etat poursuivra le renforcement du dispositif de la Protection civile, notamment par l'appui en ressources humaines, le développement des capacités en matériels, camions, citernes et moyens aériens d'intervention, ainsi que par la relance des projets de réalisation de nouvelles unités de la Protection civile et leur consolidation.

Par ailleurs, M. Sayoud s'est penché sur la question de la propreté de l'environnement, appelant les walis et l'ensemble des autorités locales à redoubler d'efforts afin d'améliorer la propreté des espaces publics et d'assurer un meilleur entretien du cadre urbain, cette démarche constituant une priorité directement liée à l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Y.H

RENTREE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2026-2027

PLUS DE 400 000 PLACES PÉDAGOGIQUES ET 23 NOUVELLES SPÉCIALITÉS ANNONCÉES

Dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle 2026-2027, qui débutera le 4 octobre prochain, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a annoncé, lundi dernier, la mise à disposition de plus de 400 000 places pédagogiques et l'ouverture de 23 nouvelles spécialités.

Par Ikram Haou

Les travaux de la conférence nationale, organisés lundi dernier sous la présidence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, ont permis de souligner que cette rentrée constitue une étape stratégique dans la mise en œuvre des réformes que connaît le secteur.

Elle a également annoncé que plus de 400 000 places pédagogiques ont été prévues dans les différents modes de formation, notamment la formation par apprentissage, avec l'introduction de 23 nouvelles spécialités dans plusieurs domaines, tels que l'environnement, l'agriculture, l'industrie ainsi que la numérisation.

Concernant les inscriptions à ces formations, la ministre a indiqué qu'elles débuteront le 8 août et se poursuivront jusqu'au 26 septembre prochain.

Par ailleurs, cette conférence avait

pour objectif la présentation et l'examen de la note d'encadrement de cette rentrée, ainsi que l'évaluation du niveau de préparation des établissements de formation et l'adoption de nouveaux aspects organisationnels et pédagogiques, a expliqué la ministre.

Tout en appelant au respect des notes d'encadrement et à l'unification de la méthodologie de travail dans l'ensemble des établissements de formation, elle a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité de la formation, de réunir toutes les conditions nécessaires à l'accueil des stagiaires et de renforcer l'offre de formation dans les spécialités prioritaires, selon une approche nationale répondant aux besoins économiques et de développement.

D'autre part, Mme Nacima Arhab a indiqué que le Référentiel national des formations et des compétences (RNFC) constitue un outil de référence essentiel pour adapter les offres de formation aux besoins des secteurs économiques, en adéquation avec les projets structurants et straté-

giques de l'Algérie. Elle a précisé que, dans ce cadre, 640 spécialités ont été actualisées. Elle a également demandé d'accompagner les différentes spécialités de formation par une présentation claire des débouchés professionnels correspondants, de généraliser la formation selon l'approche par compétences et d'intensifier les actions de formation et de qualification des formateurs ainsi que des cadres dans ce domaine. L'intégration de la langue anglaise dans les cursus de formation a également été demandée afin de permettre aux stagiaires de suivre les évolutions scientifiques et technologiques et de s'ouvrir aux connaissances modernes. Elle a, en outre, appelé à renforcer la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat.

La ministre a également insisté sur la poursuite du développement des centres d'excellence de la formation professionnelle à travers la modernisation de leurs équipements, le renforcement de leurs partenariats avec les opérateurs économiques et l'ac-

tualisation de leurs offres de formation, afin de répondre aux besoins des grands projets structurants et des secteurs stratégiques. L'objectif est de consolider leur rôle en tant qu'établissements de référence dans la préparation de compétences qualifiées répondant aux métiers recherchés sur le marché du travail et contribuant au soutien de l'économie nationale.

S'agissant de la formation à distance, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a souligné la nécessité d'élargir ce mode de formation, d'enrichir le contenu pédagogique et de développer des offres de qualité dans les domaines des technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle, la programmation et la cybersécurité.

L'objectif est d'accompagner la transformation numérique et de répondre aux exigences des métiers d'avenir.

I.H

COMMERCE INTERNATIONAL

LES BANQUES TENUES DE DOMICILIER LES OPÉRATIONS D'EXPORTATION DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 48H

La Banque d'Algérie a fixé à 48 heures le délai maximal de domiciliation des opérations d'exportation de biens et de services, à compter de la réception d'un dossier complet, en vertu d'une note adressée, mardi, aux banques, s'inscrivant dans le cadre des mesures prises pour la promotion et la facilitation des exportations.

Dans cette nouvelle note, la Banque d'Algérie précise que "les banques intermédiaires

agréées doivent prioriser les dossiers d'exportation en simplifiant leurs circuits internes de traitement, tout en garantissant le respect strict de ce délai", soulignant que "tout retard non justifié exposera la banque aux mesures de contrôle strictes prévues par la réglementation en vigueur".

Parallèlement, la Banque d'Algérie insiste sur la nécessité d'une "vigilance renforcée" au niveau des banques en matière de commerce

extérieur. A cet effet, celles-ci doivent "s'assurer de la régularité et de la cohérence des dossiers soumis, de veiller au respect strict des obligations de rapatriement des recettes d'exportation et de se conformer rigoureusement au dispositif légal relatif à la prévention du blanchiment d'argent et des infractions à la législation des changes".

RE

SKIKDA

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2026/2027

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, plusieurs infrastructures éducatives seront livrées dans différentes communes de la wilaya de Skikda, a indiqué mardi le directeur de l'éducation, Belkacem El Aïfa.

Par Yousra Dali

L'AgS'exprimant à l'APS, le responsable a précisé que ces réceptions concernent quatre collèges d'enseignement moyen (CEM), dont trois nouvelles structures implantées dans les communes de Benazouz (localité d'Ezzaouïa), d'Az-zaba (localité de Gribissia) et d'El Hadaïk, ainsi qu'un CEM de remplacement à El Harrouch. Deux nouveaux lycées seront également réceptionnés, l'un au pôle urbain de Messiouen, au chef-lieu de wilaya, et



l'autre dans la commune de Sidi Mez-gliche.

La même source a également annoncé les préparatifs en vue du lance-

ment des travaux de réalisation des établissements de remplacement des CEM Boudekhana-Mohamed, dans la commune de Skikda, Mebarki-Tahar, dans la commune d'Ouldja Boulbalout, et 1er Novembre, à El Harrouch. Les lycées Abderrahmane-El-Kaouakibi, à El Harrouch, et Mossaab Benomaïr, à Oum Toub, sont également concernés par cette opération.

Par ailleurs, le lancement des travaux d'entretien du lycée Khetab-Brahim, dans la commune d'Aïn Cherchar, est également prévu. Selon la même source, le projet a été confié à une entreprise de réalisation et le démarrage des travaux est attendu « prochainement ».

De son côté, la direction des équipements publics prendra en charge les travaux d'entretien du CEM Le-ghrib-Ali, situé dans la commune de Zerdaza.

Y.D

MILA

UN CHÂTEAU D'EAU DE 2.000 M³ EN CONSTRUCTION À AHMED RACHEDI

Par Kahina Baghdad

Les travaux de construction d'un château d'eau d'une capacité de 2.000 m³ ont été engagés dans la commune d'Ahmed Rachedi, dans la wilaya de Mila, afin de consolider l'alimentation en eau potable des habitants de cette collectivité, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'hydraulique.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de l'alimentation en eau potable de cette direction, Fateh Lakehal, a indiqué que le chantier a été lancé à la mi-juin. L'entreprise chargée de sa réalisation dispose d'un délai contractuel de 14 mois pour achever les travaux.

Une enveloppe de 70 millions de DA a été mo-

bilisée pour financer la construction de cette infrastructure ainsi que son raccordement au réseau d'alimentation en eau potable alimenté par le barrage de Béni Haroun, implanté dans la même wilaya, a précisé la même source. Inscrit au programme du secteur de l'hydraulique pour l'exercice 2026, ce projet vise à renforcer l'approvisionnement en eau potable du chef-lieu de la commune d'Ahmed Rachedi, ainsi que de plusieurs mechtas et agglomérations secondaires qui en relèvent, selon les mêmes précisions.

L'entrée en service de cet ouvrage permettra d'accroître les capacités de stockage de l'eau et d'améliorer la qualité du service public d'alimentation en eau potable dans cette commune, a-t-on ajouté.

K.B

TÉBESSA

PLUS DE 500.000 QUINTAUX DE CÉRÉALES DÉJÀ STOCKÉS À TÉBESSA

Plus de 500.000 quintaux de céréales ont déjà été collectés et entreposés dans les installations de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya de Tébessa dans le cadre de l'actuelle campagne de moisson-battage (2025-2026), a indiqué mardi le directeur de cette coopérative. M. Djebbar Terigue a précisé que l'opération de collecte du blé et de l'orge, entamée en avril dernier, se poursuit dans de bonnes conditions et devrait s'achever à la fin du mois d'août. Il a également relevé la forte adhésion des agriculteurs à cette campagne. Afin d'assurer le bon déroulement de l'opération, la coopérative a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels et mis en place toutes les facilités nécessaires pour permettre aux producteurs de livrer leurs récoltes. Douze points de collecte sont répartis à travers les communes, offrant une capacité globale de stockage de 1,027 million de

quintaux, à laquelle s'ajoutent trois centres de proximité récemment mis en service, d'une capacité totale de 150.000 quintaux, a ajouté le même responsable.

Le directeur de la CCLS a invité les agriculteurs à acheminer leurs productions vers les centres de stockage de la coopérative afin de bénéficier des avantages prévus au titre de la prochaine campagne agricole. Le même responsable a également fait savoir que les préparatifs de la prochaine campagne de labours-semences ont déjà débuté avec la mise en place du guichet unique du crédit R'fig au siège de la Coopérative, au chef-lieu de wilaya. Cette structure, installée en coordination avec les secteurs concernés, est chargée de recevoir les dossiers des producteurs souhaitant obtenir des semences et des fertilisants.

M.G

ILLIZI

UN PLAN PRÉVENTIF CONTRE LES FEUX DE FORETS ET DE RÉCOLTES

Un plan proactif de prévention et de lutte contre les incendies des forêts et des récoltes vient d'être mis au point par la conservation des forêts (CF) de la wilaya d'Illizi dans le but de renforcer la prédisposition d'intervention et de lutte contre les dangers encourus des incendies, a-t-on appris mardi de cet organisme.

Initié en coordination avec les différents secteurs concernés, ce plan annuel prévoit une série de mesures organisationnelles et informatives, dont la mobilisation des moyens humains et logistiques, l'implication des organismes et instances de la CF, des services de la Gendarmerie nationale (GN), de la Protection civile (PC), des Ressources en eau (DRE), des travaux publics (DTP), des services agricoles (DSA) et des communes, par souci d'assurer des interventions rapides et efficaces dans le cas échéant, a affirmé le chef du bureau de la protection de la richesse faunistique et floristique à la CF, Messaoud Demmouche. Devant s'étaler à fin novem-

bre de l'année courante, cette feuille de route qui s'articule sur quatre principaux axes afférents aux volets juridique, opérationnel, préventif et d'évaluation et réhabilitation, comprend également l'intensification des patrouilles des gardes-forestiers à travers les zones forestières en vue d'observer tout indicateur susceptible de provoquer des incendies et la conscientisation des citoyens sur les dangers encourus aux incendies. L'animation, en coordination avec les différents secteurs concernés, des caravanes de sensibilisation en direction de la population et des agriculteurs des différentes régions de la wilaya, figure au plan proactif de la CF.

A ces actions mesures préventives viennent se greffer la mise en place des équipes communes de la CF et de la PC pour accompagner les actions de moisson-battage au niveau des exploitations agricoles, en sus de la sensibilisation des agriculteurs sur l'importante assurance de leurs récoltes.

R.R

SIDI BEL-ABBES

JOURNÉE DE SENSIBILISATION CONSACRÉE À LA RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Une journée de sensibilisation, accompagnée de portes ouvertes, consacrée à la rationalisation de la consommation d'énergie a été organisée mardi au Centre culturel islamique de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, à l'initiative de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz, en coordination avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya, Si Ettayeb Lahbib, en présence de cadres de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz ainsi que de plusieurs imams des différentes mosquées de la wilaya. Ces derniers ont été appelés à contribuer à la sensibilisation des citoyens à l'importance de la maîtrise de la consommation énergétique à travers les prêches et les cours religieux.

La chargée de communication auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz, Fouzia Saboundji, a souligné que cette initiative, inscrite dans le cadre de la campagne nationale de rationalisation de la consommation d'énergie, vise à promouvoir une culture de consommation responsable de l'électricité et du gaz et à renforcer la prise de conscience sur la nécessité de préserver les ressources énergétiques à travers l'adoption de comportements écoresponsables au quotidien.

Elle a également précisé que cette manifestation permettra de diffuser les messages de sensibilisation auprès d'un large public et de renforcer l'esprit citoyen en encourageant les pratiques favorisant la réduction du gaspillage énergétique.

Cette rencontre a constitué un espace d'information, d'échange et de sensibilisation, avec la présentation de communications et d'exposés techniques et pédagogiques mettant en avant l'importance d'un usage rationnel de l'énergie, notamment durant les périodes de forte demande où la consommation électrique connaît des pics importants.

En marge de ces portes ouvertes, des dépliants et supports d'information ont été distribués aux visiteurs. Ces documents comportent une série de recommandations et de conseils pratiques visant à limiter le gaspillage d'énergie et à accompagner les citoyens vers une utilisation plus efficace des équipements électroménagers.

R.R

PRODUCTION HALIEUTIQUE DURABLE

LE SÉNÉGAL INAUGURE SA PREMIÈRE FERME D'AQUACULTURE EN MER

Au Sénégal, à l'image de nombreux États africains disposant d'un littoral, l'approvisionnement en poissons dépend principalement de la pêche maritime et continentale. Afin de diversifier les sources de production et de garantir un modèle plus durable, les pouvoirs publics multiplient les initiatives en faveur du développement de l'aquaculture.

Par Nawal Bordji

Le pays vient ainsi de franchir une étape inédite avec le lancement de sa première expérience d'aquaculture marine. Dans un communiqué diffusé le 27 juillet sur son site internet, l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA) a annoncé l'installation des premières cages flottantes sénégalaises dans les eaux de Diakhanor, relevant de la commune de Palmarin.

Mené avec Atlantic Mariculture, société sénégalaise spécialisée dans le développement de l'aquaculture, ce projet pilote vise à bâtir une expertise nationale dans cette activité émergente tout en évaluant les conditions techniques et économiques indispensables à un déploiement à grande échelle.

Cette initiative était en préparation depuis plusieurs mois. Dès avril 2026, le directeur général de l'ANA, Samba Ka, avait annoncé la réception des équipements destinés à cette expérimentation. La ferme pilote devait comprendre deux cages flottantes de 25 mètres de diamètre, représentant un investissement supérieur à 350 millions de FCFA (607 000 dollars).

Selon les informations rapportées par l'Agence de presse sénégalaise (APS), les autorités locales ont également soutenu cette opération. La commune de Palmarin a mis à disposition une superficie de 300 hectares afin de faciliter la réalisation du projet. D'après l'ANA, cette ferme aquacole en mer pourrait créer près de 400 em-



ploi directs et jusqu'à 1 000 emplois indirects si l'ensemble de la filière est développé.

Cette implantation en milieu marin constitue une avancée majeure pour l'aquaculture sénégalaise, jusqu'ici essentiellement concentrée sur les systèmes continentaux. Depuis plusieurs années, les programmes publics privilégiaient en effet l'élevage de poissons dans des bassins, des étangs ainsi que dans des cages flottantes installées sur les fleuves du pays.

Grâce à cette nouvelle orientation, le Sénégal pourra mieux valoriser son vaste espace maritime et diversifier ses méthodes de production aquacole. Cette évolution ouvre également la voie à de nouvelles perspectives commerciales.

Selon la FAO, l'aquaculture marine en cages flottantes présente un fort potentiel de rendement grâce au renouvellement permanent de l'eau provoqué par les marées et les courants côtiers, à condition que l'alimen-

tation des poissons et la maîtrise des techniques d'élevage soient assurées.

Cette technologie permet aussi d'envisager l'élevage d'espèces marines à forte valeur ajoutée, comme le saumon, la dorade ou le bar, venant compléter une production aujourd'hui dominée par le tilapia et le poisson-chat, caractéristiques de l'aquaculture continentale. Ces espèces, très recherchées sur les marchés régionaux et internationaux, pourraient également contribuer à renforcer les exportations et les recettes du pays.

Cette première ferme aquacole en mer s'inscrit dans une stratégie nationale destinée à accélérer le développement du secteur. À travers le Plan stratégique de développement de l'aquaculture 2026-2030, adopté en mai 2026, l'ANA ambitionne de porter la production nationale à 20 000 tonnes d'ici à 2030, contre 3 049 tonnes enregistrées en 2025, soit une multiplication par plus de six.

Pour concrétiser cet objectif,

l'agence publique entend renforcer l'implication du secteur privé afin de mobiliser 36,51 milliards de FCFA (64,9 millions de dollars) d'investissements dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle prévoit également de produire chaque année 52 millions d'alevins et d'encourager la création d'une industrie nationale de fabrication d'aliments pour poissons afin de limiter le recours aux importations.

Avec l'implantation de cette première ferme aquacole en mer à Palmarin, l'enjeu consiste désormais à transformer cette expérimentation en une activité pérenne, compétitive et capable de compléter efficacement les capacités de production de l'aquaculture traditionnelle.

Pour l'heure, la contribution de l'aquaculture demeure encore limitée pour répondre aux besoins du marché intérieur. D'après les données de la FAO, la pêche fournit chaque année près de 500 000 tonnes de poissons au Sénégal.

N.B

FILIERE CACAO

LINDT VISÉ PAR UNE PLAINTE LIÉE AU TRAVAIL DES ENFANTS

Le secteur mondial du cacao continue de faire face à de nombreux enjeux, parmi lesquels l'éradication du travail des enfants demeure l'un des plus sensibles. Les grands groupes chocolatiers ainsi que les négociants internationaux se retrouvent régulièrement sous le feu des critiques.

Après Nestlé et Cargill, c'est désormais le chocolatier suisse Lindt & Sprüngli qui fait l'objet d'accusations concernant le recours au travail des enfants dans la production de cacao en Afrique de l'Ouest.

D'après des informations relayées par Reuters, International Rights Advocates, un cabinet spécialisé dans les actions d'intérêt général, reproche à l'entreprise basée à Zurich de tromper les consommateurs sur l'efficacité des mesures qu'elle affirme déployer contre ce phénomène au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Les plaignants estiment qu'il existe un écart important entre les engagements affichés par le groupe et la réalité observée sur le terrain. Alors que Lindt assure vouloir éliminer le travail des enfants de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et revendique son attachement aux droits humains ainsi qu'aux droits de l'enfant, ces promesses ne seraient, selon eux, pas suivies d'effets suffisants.

Le cabinet affirme également que le fabricant connaît depuis près de vingt ans les liens existant entre son approvisionnement en cacao et le

travail des enfants, sans avoir adopté des mesures jugées réellement efficaces pour faire disparaître cette pratique. « Un consommateur raisonnable ne s'attendrait pas à ce qu'une entreprise "engagée à respecter les droits humains" et "menant ses activités de manière éthique, légale et responsable sur les plans environnemental et social" ait recours à un travail des enfants généralisé dans sa chaîne d'approvisionnement en cacao », indique la plainte citée par Reuters. Cette action en justice ne vise pas à obtenir une compensation financière. Selon International Rights Advocates, son objectif est avant tout de faire cesser ce qu'il considère comme des « comportements illégaux à l'encontre des consommateurs de Washington ».

Lindt rejette toutefois catégoriquement ces accusations et affirme traiter la problématique du travail des enfants avec « le plus grand sérieux ». L'entreprise assure avoir instauré des règles strictes à l'intention de ses fournisseurs et mener des investigations systématiques dès qu'un cas présumé est signalé dans sa chaîne d'approvisionnement.

Pour étayer sa défense, le groupe met notamment en avant son « Plan de durabilité 2030 » et rappelle qu'il accompagne les producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest dans le but de limiter les risques liés au travail des enfants.

Dans un rapport publié en 2023, Lindt précise avoir créé dès 2008 le « Lindt & Sprüngli

Farming Program », un dispositif définissant des politiques et des actions destinées à prévenir et combattre le travail des enfants dans la filière cacao. Présente dans sept pays producteurs et couvrant environ 131 000 agriculteurs, cette initiative contribue, selon le chocolatier, à la mise en œuvre d'un système de surveillance et de médiation du travail des enfants. Pour les exploitations qui ne participent pas à ce programme, le groupe indique s'appuyer sur les exigences ainsi que sur les contrôles prévus par la certification Rainforest Alliance. « Nous sommes conscients de ne pas avoir toutes les réponses pour empêcher les atteintes aux droits des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous sommes toutefois pleinement engagés à améliorer en continu l'efficacité de nos dispositifs afin de traiter ce risque dans notre chaîne d'approvisionnement en cacao et au-delà. Les fournisseurs de cacao de Lindt & Sprüngli, dans les pays d'origine où existe un risque de travail des enfants, sont tenus de protéger efficacement les droits des enfants tout au long de notre chaîne d'approvisionnement en mettant en œuvre un système de surveillance et de remédiation du travail des enfants, ou CLMRS. [...] En 2023, 66,1 % du cacao provenant de pays présentant un risque de travail des enfants était approvisionné à partir de sites où ce système était en place », souligne l'entreprise.

N.B

PROTECTION DU DÉTROIT D'ORMUZ

TÉHÉRAN, MASCATE ET RIYAD RENFORCENT LEUR COORDINATION

L'Iran, Oman et l'Arabie saoudite ont convenu de renforcer leurs démarches diplomatiques communes pour préserver la sécurité dans le détroit d'Ormuz, a annoncé mardi le ministère iranien des Affaires étrangères.

Par Yacine Boudali

Selon un communiqué du ministère, cette question a été au cœur de deux entretiens téléphoniques distincts tenus lundi soir entre le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, et ses homologues omanais et saoudien, Badr ben Hamad ben Hamoud al-Boussaïdi et le prince Fayçal ben Farhan al-Saoud.

Au cours de ces échanges, les trois ministres ont insisté sur l'importance d'intensifier la coopération et de coordonner davantage les initiatives diplomatiques afin de préserver la stabilité régionale et de « mettre fin à l'insécurité imposée au détroit d'Ormuz à la suite des actes d'agression américains », précise le communiqué.



Ces contacts interviennent après les discussions organisées vendredi et samedi à Téhéran entre l'Iran et Oman sur la sécurité de la navigation dans le détroit. Les deux pays y ont confronté leurs points de vue sur les principes et les mécanismes de gestion du trafic maritime, dans le respect des droits souverains des États côtiers, avait indiqué dimanche le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï.

Ces derniers jours, l'armée américaine a mené plusieurs séries de frappes contre l'Iran. Téhéran a répliqué par des attaques de missiles et de drones visant des bases ainsi que des installations américaines dans la région.

Depuis, les tensions se sont progressivement apaisées.

Y.B

TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

L'ONU MET EN GARDE CONTRE L'AGGRAVATION DES VIOLENCES EN CISJORDANIE

L'ONU a exprimé mardi sa vive inquiétude face à la "détérioration rapide" de la situation en Cisjordanie occupée, pointant notamment la recrudescence des violences commises par des colons sionistes contre les Palestiniens.

S'exprimant devant le Conseil de sécurité, le représentant adjoint de l'ONU pour le Moyen-Orient, Ramiz Alakbarov, a indiqué que "depuis une semaine, l'escalade de la violence en Cisjordanie a provoqué des victimes civiles, des déplacements, des dégâts matériels et un climat d'insécurité croissant dans les communautés concernées".

Il a également relevé que "les attaques de colons sionistes contre des communautés, des habitations, des lieux de culte et

des infrastructures civiles palestiniennes se sont poursuivies à un niveau alarmant".

Le responsable onusien a appelé "l'entité sioniste" à adopter sans délai des mesures concrètes et efficaces pour mettre un terme aux violences des colons, protéger les communautés palestiniennes et veiller à ce que les auteurs de ces actes répondent de leurs crimes.

Selon lui, cette "détérioration rapide" en Cisjordanie occupée ne fait qu'accentuer une situation déjà préoccupante dans le reste des Territoires palestiniens occupés. Elle laisse craindre une extension du conflit si des mesures urgentes ne sont pas prises afin d'inverser cette dynamique, a-t-il encore averti.

Y.B

UNION AFRICAINE

LE GABON ET LA GUINÉE ÉQUATORIALE SIGNENT UN ACCORD POUR METTRE FIN À UN DIFFÉREND TERRITORIAL

Le Gabon et la Guinée équatoriale ont signé mardi au siège de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba un accord pour mettre fin, un an après une décision de justice en faveur de Malabo, à un différend territorial vieux d'un demi-siècle.

Depuis le début des années 1970, les deux voisins d'Afrique centrale se disputent Mbaníé, une île d'une trentaine d'hectares, et deux îlots plus petits, Cocotiers et Conga, trois territoires situés dans des eaux potentiellement riches en pétrole. En mai 2025, la Cour internationale de justice (CIJ), plus haute juridiction de l'ONU, avait donné raison à la Guinée équatoriale dans ce litige. Lors d'une cérémonie au siège de l'UA, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, Simeón Oyono Esono

Angue, et le président du Conseil constitutionnel gabonais, Dieudonné Aba'a Owono, ont signé un accord dans lequel les deux pays s'engagent à respecter la décision de la CIJ. "Cette affaire est réglée de manière définitive", a affirmé le ministre équato-guinéen, ajoutant que les deux pays devaient désormais "aller de l'avant".

Cet accord ouvre "une nouvelle ère de coopération avec la Guinée équatoriale", a estimé, de son côté, M. Aba'a Owono.

Le texte a également été signé par Mahamoud Ali Youssouf, président de la Commission de l'UA, qui s'est félicité que soit résolu "un différend frontalier qui n'a que trop duré".

RI

BULGARIE

EVACUATION DE 186 PASSAGERS D'UN BATEAU DE CROISIÈRE ÉCHOUÉ SUR LE DANUBE

Les gardes-frontières bulgares ont commencé à évacuer mardi en fin d'après-midi 186 passagers d'un bateau de croisière échoué sur le Danube en raison du faible niveau des eaux, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Le Viking Ullur, battant pavillon suisse, s'est échoué vers 02H20 du matin (23H20 GMT lundi) à environ 25 kilomètres en amont de Vidin, dans le nord-ouest de la Bulgarie, a précisé le ministère bulgare.

L'incident s'est produit de nuit, dans des conditions de visibilité réduite et "en raison du faible niveau des eaux du Danube", selon un communiqué du ministère.

Il a ajouté que pour des raisons de sécurité, l'opération était réalisée à l'aide d'une vedette de la police aux frontières et dit espérer qu'elle s'achève avant la tombée de la nuit.

Le navire, qui effectue des croisières entre la capitale hongroise Budapest et la Roumanie, transportait 186 passagers, tous ressortissants de pays de l'Union européenne, ainsi que 52 membres d'équipage et membres du personnel de service.

Il devait faire escale au port de Vidin pour se ravitailler et commençait également à manquer d'eau potable, selon la même source.

Un autre bateau avait été affrété par l'agent

maritime pour accueillir les passagers, mais il n'a pas pu s'approcher suffisamment du navire échoué.

Des images diffusées par la police bulgare montrent des passagers portant des gilets de sauvetage et aidés par les secours à monter à bord d'une vedette de la police aux frontières.

Alors que l'Europe a été confrontée à plusieurs vagues de chaleur cet été, le Danube, le deuxième fleuve d'Europe, qui traverse dix pays, a enregistré ces dernières semaines des niveaux d'eau bas qui ont entravé la navigation.

RI

NIGERIA

PLUS DE 40 HOMMES ARMÉS ÉLIMINÉS DANS LE NORD

Au moins 40 hommes armés, dont huit commandants présumés de haut rang, ont été éliminés après que les forces de sécurité nigérianes ont repoussé une attaque contre un village de l'Etat de Katsina (nord), a annoncé mardi le commissaire à la sécurité intérieure et aux affaires intérieures de cet Etat, Nasir Mu'azu.

Il a déclaré, dans un communiqué, que des forces de sécurité avaient engagé le combat contre les hommes armés après que le groupe eut attaqué dimanche le village de Guga, dans la zone de gouvernement local de Bakori. Selon M. Mu'azu, des rapports des services de renseignement avaient indiqué que les "bandits" prévoyaient

d'attaquer plusieurs villages avant de lancer des assauts coordonnés contre la ville de Bakori. D'après lui, Idi Abasu Aiki, le chef présumé de ce groupe de bandits, aurait été grièvement blessé par balle lors de l'échange de tirs, les forces de sécurité ayant contraint les assaillants à battre en retraite dans le désordre. Cette tentative d'attaque, qui

serait liée à une opération antérieure menée dans la même région le 7 juillet, au cours de laquelle les forces de sécurité auraient infligé de lourdes pertes aux bandits, visait à regagner le terrain perdu et à saper l'architecture de sécurité communautaire mise en place par les autorités de l'Etat, a dit M. Mu'azu

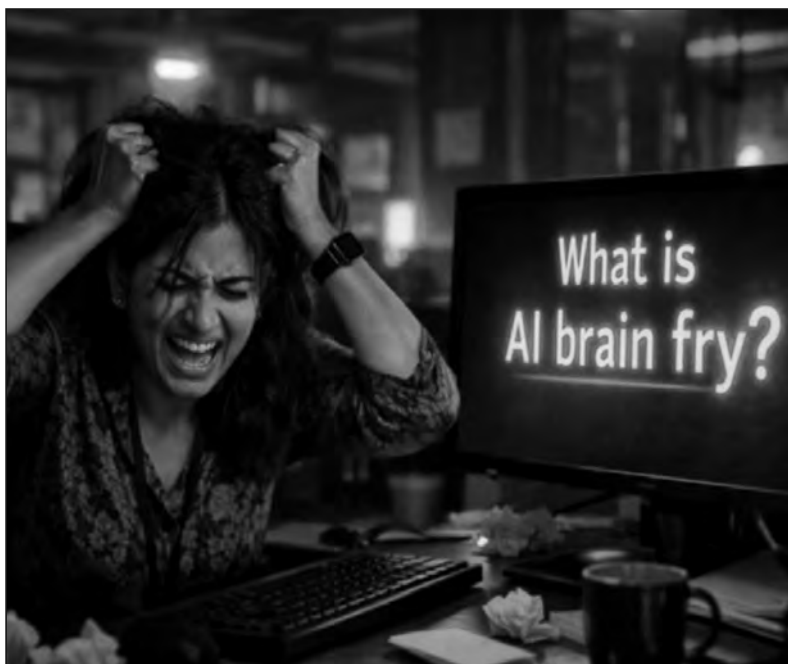
RI

SUPERVISION PERMANENTE DES AGENTS IA

LE « BRAIN FRY », LA NOUVELLE FATIGUE NUMÉRIQUE

Promesse de productivité, mais aussi source de fatigue cognitive, l'essor des agents d'intelligence artificielle suscite autant d'enthousiasme que d'inquiétudes. Des études révèlent l'émergence d'un « brain fry », une surcharge mentale propre à l'ère numérique, qui touche particulièrement les développeurs et les créateurs. Malgré ces risques, la plupart des utilisateurs continuent de voir dans l'IA un apport globalement positif, appelant toutefois à un encadrement plus strict de son usage.

Par Yakout Abina



Après la révolution ChatGPT en 2022, l'année 2026 marque l'essor des agents d'intelligence artificielle, capables d'exécuter une multitude de tâches sur simple demande. Mais cette avancée technologique a un revers : loin de libérer du temps, elle impose aux utilisateurs une supervision constante, des prompts complexes à rédiger et des lignes de code interminables à analyser.

Le Boston Consulting Group (BCG) alerte sur un phénomène baptisé « AI brain fry », ou « cerveau cuit par l'IA ». Il s'agit d'une fatigue mentale liée à l'usage intensif et au pilotage permanent de ces outils, qui dépasse les capacités cognitives de nombreux usagers. Devenus chefs d'orchestre autant que producteurs, les utilisateurs doivent recadrer des armées d'assistants numériques, au risque de voir l'outil censé les aider se transformer en source d'épuise-

ment. « Les gens qui font des burn-out ne font pas qu'utiliser l'IA. Ils créent cent agents qu'ils doivent gérer en continu », a récemment écrit sur X Tim Norton, du cabinet NouveLabs, spécialisé dans l'intégration de solutions d'intelligence artificielle. Le Boston Consulting Group (BCG) nuance toutefois ce constat. Le terme burn-out, rappelle le cabinet, renvoie à une détresse profonde et à une perte de motivation. Or, son enquête menée auprès de 1 488 professionnels aux États-Unis montre une tendance inverse : le taux de burn-out diminue lorsque l'IA prend en charge des tâches répétitives. Pour Ben Wigler, cofondateur de la start-up LoveMind AI, il s'agit néanmoins d'« un nouveau type de charge mentale ». Interrogé par l'AFP, il souligne : « Avec ces modèles, il faut faire du baby-sitting. » Une supervision constante qui transforme l'utilisateur en gestion-

naire d'agents numériques, au risque d'épuiser ses capacités cognitives. Pour l'heure, le phénomène de « brain fry » touche surtout les développeurs, la programmation étant l'un des terrains privilégiés d'application de l'intelligence artificielle. « L'ironie cruelle est que le code généré par IA nécessite un examen plus précautionneux que celui écrit par des humains », décrit l'ingénieur Siddhant Khare sur son blog. Selon l'étude du Boston Consulting Group (BCG), les salariés concernés commettent 39 % d'erreurs majeures supplémentaires. « S'en remettre à des centaines de lignes de code écrites par de l'IA, c'est vraiment flippant, car il y a un risque de failles de sécurité ou simplement de ne pas comprendre tout le programme », témoigne Adam Mackintosh, également programmeur dans une entreprise canadienne.

À cette surcharge cognitive s'ajoute un coût financier. Ben Wigler rappelle que l'activation d'agents exige une puissance de calcul louée auprès des fournisseurs de cloud. « Si un modèle comprend mal une instruction et se lance dans une mission, c'est de l'argent jeté par la fenêtre », souligne-t-il.

La tentation d'aller toujours plus loin, quitte à perdre la notion du temps, accompagne souvent l'usage intensif de l'IA. « Beaucoup de créateurs d'entreprises travaillent tard le soir », confie l'entrepreneur, qui admet prolonger ses journées jusqu'à deux ou trois heures du matin, stimulé par la productivité offerte par les agents numériques. Adam Mackintosh se souvient avoir passé quinze heures d'affilée sur la mise au point d'une application, générant 25 000 lignes de code. « À la fin, je ne pouvais plus coder », raconte-t-il. « J'étais irritable et je ne voulais pas répondre aux questions qu'on me posait sur ma journée. »

Le phénomène ne touche pas que les informaticiens. Un musicien et professeur confesse lui aussi avoir du mal à décrocher : « Au lieu de mettre mon cerveau sur pause et de regarder une série à la télé, je vais finir ma soirée à essayer différentes choses avec l'IA. »

Malgré ces effets négatifs, l'IA apporte un solde jugé positif. Dans une étude publiée en mars dans la Harvard Business Review, le BCG recommande aux directions d'entreprise de fixer des limites claires à l'utilisation et à la supervision des outils pour chaque salarié. Ben Wigler, lui, reste toutefois sceptique : « Le fait de prendre soin de soi n'est pas vraiment une valeur qu'on retrouve dans les entreprises américaines. Je doute que cette hausse de productivité soit une bonne chose ou produise un résultat de qualité à long terme. »

Y.A

CONTENUS GÉNÉRÉS PAR IA
L'UE SE DIT VOULOIR LES TRAQUER

Dans le cadre de son règlement sur l'intelligence artificielle (IA Act), l'Union européenne oblige désormais les entreprises à identifier les contenus produits par l'IA, sous peine de sanctions financières.

Par Salim Nait Ouguelmim

Dès le dimanche 2 août, une grande partie des contenus diffusés sur Internet et créés grâce à l'intelligence artificielle devront être clairement signalés dans l'ensemble de l'Union européenne à l'aide de labels ou d'icônes. Cette nouvelle obligation de transparence vise à permettre aux internautes de distinguer plus facilement les contenus authentiques de ceux générés artificiellement. « Il devient chaque jour plus difficile de faire la différence entre ce qui est réel et ce qui est artificiel », souligne un responsable de la Commission européenne. « L'enjeu est de préserver la confiance des citoyens dans ce qu'ils voient, lisent et entendent. » C'est dans cette optique que l'UE a instauré ces règles au sein de l'AI Act, texte pionnier adopté il y a deux ans afin d'encadrer le développement de l'intelligence artificielle.

Les outils d'interaction avec le public reposant sur l'IA, tels que les assistants virtuels, les agents conversationnels, les « chatbots » ou encore les avatars numériques, devront être explicitement présentés comme des systèmes artificiels. Les fournisseurs d'IA seront également tenus d'intégrer des filigranes et d'autres dispositifs de marquage numérique permettant d'identifier facilement les contenus générés par ces technologies. La mesure la plus visible pour les

utilisateurs concerne toutefois les « deepfakes », c'est-à-dire les textes, images, vidéos ou enregistrements sonores paraissant authentiques alors qu'ils ont été créés ou modifiés par l'intelligence artificielle.

Les personnes physiques ou morales diffusant ce type de contenu dans un cadre professionnel devront désormais informer clairement le public du recours à l'IA. Les publications destinées à informer sur des sujets d'intérêt général, lorsqu'elles sont produites par l'intelligence artificielle sans supervision éditoriale humaine, devront elles aussi porter une mention spécifique. Bruxelles a mis à disposition plusieurs modèles d'icônes (« IA », « généré par l'IA », « modifié par l'IA ») destinés à accompagner ces contenus, ainsi qu'un guide pratique permettant aux entreprises de respecter ces nouvelles exigences. Les contrevenants s'exposent à des amendes. Les systèmes d'IA déjà en service disposeront toutefois d'un délai jusqu'au 2 décembre pour se mettre en conformité. Des exceptions sont également prévues, notamment pour les œuvres artistiques, satiriques, créatives ou de fiction, ainsi que pour les textes simplement retouchés avec l'aide de l'IA.

Cette évolution réglementaire suscite déjà des critiques. Certains estiment que Bruxelles met en place un dispositif excessivement complexe qui, à terme, pourrait conduire à l'étiquetage de la quasi-totalité des contenus numériques, tant l'intelligence artificielle est désormais présente dans l'économie européenne. Ashley Casovan, responsable d'un centre consacré à la gouvernance de l'IA au sein de l'Association des professionnels du traitement des données, rappelle toutefois auprès de l'AFP que les

nouvelles obligations sont souvent jugées difficiles avant leur mise en œuvre. Selon elle, des solutions finissent toujours par émerger. Elle compare cette évolution aux bandeaux de consentement pour les cookies, apparus sur les sites Internet à la suite de l'entrée en vigueur des règles européennes relatives à la protection des données personnelles.

En pratique, plusieurs grandes plateformes avaient déjà pris les devants en instaurant leurs propres dispositifs de signalement. TikTok, notamment, exige depuis plusieurs années que les créateurs indiquent lorsqu'ils utilisent l'intelligence artificielle. Selon la plateforme, plus de trois milliards de contenus ont déjà été identifiés grâce à des outils mis à la disposition des utilisateurs et à des technologies de détection automatisées. Meta applique également une mention « AI Info » sur Instagram et Facebook afin de signaler les publications faisant appel à l'IA.

Google, pour sa part, a adhéré au code de conduite européen consacré à la transparence de l'intelligence artificielle. L'entreprise indique collaborer avec Nvidia, OpenAI et Apple afin de développer des solutions de marquage numérique. Elle met toutefois en garde contre une réglementation qu'elle juge susceptible de devenir trop complexe et donc contre-productive. Karen Massin, responsable des affaires européennes du groupe, estime qu'une multiplication des mentions liées à l'IA et des avertissements juridiques sur les contenus en ligne pourrait finalement désorienter les internautes au lieu de les aider à mieux s'informer.

S.N.O

PATRIMOINE NATUREL AFRICAIN

FIN DU PÉRIL POUR LE PARC DE LA GARAMBA (RD CONGO)

Le Parc national de la Garamba, joyau naturel de la République démocratique du Congo, a été officiellement retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril. Une décision historique de l'UNESCO, saluée comme une consécration des efforts de conservation menés depuis près de vingt ans, qui redonne un souffle nouveau à ce sanctuaire de biodiversité.

Par Chaïmaa Sadou

Le 25 juillet dernier, lors de la 48^e session de son Comité du patrimoine mondial à Busan, en Corée du Sud, l'UNESCO a officiellement retiré le Parc national de la Garamba de la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette décision, qui intervient après près de trois décennies de suivi renforcé, marque un tournant décisif pour cette aire protégée du nord-est de la République démocratique du Congo, qui avait été inscrite sur cette liste rouge en 1996 en raison du braconnage intensif et de l'insécurité chronique.

Ce retrait est le fruit d'un effort soutenu et d'une gestion rigoureuse. Selon l'UNESCO, les mesures de protection actuelles sont désormais « suffisamment solides pour préserver la valeur universelle exceptionnelle » du parc, un écosystème unique où se côtoient savanes herbeuses et forêts denses. Cette distinction découle du modèle de cogestion instauré en 2005 entre l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et l'ONG AfricanParks, un partenariat qui a permis de mutualiser les compétences et les ressources pour une protection plus efficace. Cette collaboration a permis de restructurer en profondeur la surveillance du parc grâce à la formation d'éco-gardes, à la collecte de renseignements, au suivi scientifique des espèces et à l'intégration des communautés riveraines.

Les résultats de ce partenariat public-privé sont éloquentes. Le bra-



connage, qui avait décimé les populations d'éléphants et conduit à l'extinction locale du rhinocéros blanc du Nord, a considérablement diminué. Les populations de girafes du Kordofan, une espèce menacée et endémique, montrent des signes encourageants de rétablissement. Les efforts ont permis de faire passer le nombre de girafes de 45 individus en 2017 à 91 en 2024, tandis que les populations d'éléphants, de buffles et d'hippopotames connaissent une croissance annuelle positive grâce à une protection renforcée. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a d'ailleurs salué lors de la session « des améliorations importantes en matière de protection et de gestion », soulignant notamment le renforcement des équipes de surveillance, l'utilisation de la surveillance aérienne, l'amélioration des systèmes de gestion et un effort majeur de mobilisation des communautés locales.

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la direction du parc a exprimé sa fierté, indiquant que « cette étape marque une avancée importante, et consacre des décennies de travail acharné, d'engagement et de dévouement de

toutes les personnes ayant contribué à la conservation de la Garamba ». AfricanParks, de son côté, a souligné que cette consécration « rend hommage aux équipes de conservation, aux autorités, aux communautés locales et à tous les partenaires qui ont contribué aux progrès réalisés ».

Yves Milan Ngangay, directeur général de l'ICCN, s'est dit profondément reconnaissant envers les institutions internationales pour cette distinction en faveur du parc. Selon lui, « cette consécration réaffirme avec force la valeur universelle exceptionnelle de ce joyau naturel, et rappelle l'urgence collective d'en assurer la sauvegarde pour les générations présentes et futures ». Il a également tenu à souligner que « l'impartialité et la rigueur, lors de l'évaluation, ont permis de consolider sa crédibilité et la portée de cette démarche ».

L'histoire de la Garamba est jalonnée d'épreuves. Inscrit au patrimoine mondial dès 1980, le parc avait rejoint une première fois la Liste du patrimoine mondial en péril en 1984, avant d'en être retiré en 1992 grâce à la remontée des effectifs de rhinocéros blanc du Nord. Ce-

pendant, la résurgence du braconnage et l'incursion de groupes armés, notamment la LRA (Lord's Resistance Army), ont conduit à sa réinscription en 1996. Le parc a également servi de refuge à des miliciens, et ses infrastructures avaient même été détruites en 2009, plongeant la région dans une insécurité profonde. L'implication de l'armée congolaise (FARDC) dans des opérations de braconnage avait également été dénoncée par le passé, aggravant la crise.

Malgré ce retrait de la liste en péril, la vigilance reste de mise. L'UICN, bien que reconnaissant des progrès réalisés, a qualifié les perspectives de conservation du parc de « préoccupation significative ». Les menaces persistent, notamment l'exploitation minière illégale (orpaillage) et l'empiètement agricole dans les zones tampons qui continuent de dégrader les habitats. La présence de groupes armés transfrontaliers reste une menace potentielle, et l'absence d'un accord formel de coopération transfrontalière avec le Soudan du Sud fragilise la lutte contre le braconnage. Enfin, la stabilité du parc reste tributaire d'un financement international soutenu et de la poursuite des efforts de développement communautaire, avec la création d'emplois locaux et l'accès à des services de base comme la santé et l'éducation.

Le retrait de la Garamba de la liste en péril est une avancée majeure pour la conservation et la coopération internationale. Elle prouve que, même dans les zones les plus instables, l'alliance entre l'expertise scientifique, l'engagement des communautés et le soutien des institutions peut inverser la tendance. Ce succès, cependant, n'est qu'une étape. La pérennité de cet héritage mondial dépend désormais d'une gestion toujours plus rigoureuse, du développement économique des populations locales et de la surveillance constante des menaces qui pèsent sur ce sanctuaire unique au monde. Ce succès témoigne de l'efficacité d'une gestion rigoureuse et d'une coopération durable en faveur de la préservation de la biodiversité.

C.S

FEUX DE FORÊT EN ESPAGNE UNE FEMME SUCCOMBE À SES BLESSURES DANS LE SUD DU PAYS

Une femme grièvement brûlée dans l'incendie qui a touché l'Andalousie le 9 juillet dernier, est morte des suites de ses blessures, a annoncé mardi l'hôpital où elle était soignée, portant le bilan à 14 morts, en majorité des étrangers.

Cet incendie, qui s'était déclenché dans la région d'Almeria, située dans le sud de la péninsule ibérique et très prisée des touristes étrangers, est le plus meurtrier en deux décennies.

"Cette femme, dont la nationalité n'a pas été précisée, est morte à l'hôpital Virgen del Rocio de Séville, dans lequel avait été admise à la suite de graves blessures", a indiqué aux médias une porte-parole de cet établissement. Selon les médias espagnols, elle était en soins intensifs après avoir été brûlée à 70%. Le feu était parti d'un câble

d'alimentation électrique le long d'une route nationale dans la zone de Los Gallardos, où la végétation était desséchée à cause de la chaleur, d'après les autorités.

Le brasier s'était ensuite propagé à une vitesse folle et difficilement prévisible selon les autorités, au rythme d'environ 100 mètres par minute, et avait piégé certaines personnes dans leur véhicule. La majorité des victimes étaient britanniques et belges.

D'autres feux ont ravagé l'Espagne ces derniers jours, réduisant en cendres des dizaines de milliers d'hectares à l'ouest de Madrid. Et des incendies distincts, près de Valence, dans l'est de l'Espagne, ont fait un mort cette semaine.

R.ENV

UNE BONNE NOUVELLE VENUE D'OUGANDA LES AUTORITÉS DÉCLARENT LA FIN DE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

Le ministère ougandais de la Santé a officiellement déclaré mardi la fin de l'actuelle épidémie d'Ebola, affirmant que les progrès des enquêtes épidémiologiques et la nature pleinement caractérisée de l'épidémie apportaient des preuves suffisantes du fait que la transmission avait été interrompue. "Le ministère de la Santé est ravi d'annoncer que l'Ouganda a officiellement déclaré la fin de l'épidémie 2026 de maladie à virus Ebola. Aujourd'hui, l'Ouganda est exempt d'Ebola", selon un communiqué citant le ministre de la Santé, Chris Baryomusi. Cette annonce a été faite avant la fin du décompte standard de 42 jours de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) après la fin de l'hospitalisation du dernier patient. L'Ouganda a autorisé la sortie de son dernier patient atteint d'Ebola le 16 juillet, après qu'il a été testé négatif au virus.

L'Ouganda a déclaré l'épidémie le 15 mai après avoir confirmé un cas importé d'Ebola en provenance de la République démocratique du Congo. Le pays a enregistré 20 cas confirmés, dont 18 ont guéri et deux sont décédés.

R.ENV

PROGRAMME NATIONAL DES COLONIES DE VACANCES

CLÔTURE DU CAMP D'ÉTÉ DES ENFANTS SAHRAOUI À ORAN DANS UNE AMBIANCE DE FRATERNITÉ

La clôture du camp d'été des enfants sahraouis s'est déroulée lundi soir à Oran. Cette colonie de vacances leur a permis de profiter d'activités de loisirs et d'échanges culturels, tout en renforçant les liens d'amitié entre l'Algérie et le peuple sahraoui.

Par Hamida Indja

Les activités du camp d'été organisé au profit des enfants de la République arabe sahraouie démocratique se sont achevées lundi soir à Oran. Cette initiative a été mise en place par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya dans le cadre du programme national des colonies de vacances.

La cérémonie de clôture s'est déroulée sur la place du 20-Août, dans la commune d'Aïn El-Turck. Elle s'est tenue en présence du président de l'Assemblée populaire communale, du chef du service des activités de jeunesse de la DJS, d'un représentant du consulat général de la RASD



en Algérie, ainsi que de plusieurs responsables du secteur de la jeunesse.

Lors de cette cérémonie, les intervenants ont insisté sur l'importance de ce type d'initiative pour renforcer les liens de fraternité et de solidarité entre les peuples algérien et sahraoui. Ils ont souligné que ces rencontres favorisent les échanges humains, en-

couragent la cohabitation entre les enfants et stimulent le dialogue culturel.

Les enfants de la délégation sahraouie ont présenté un riche programme artistique et culturel. À travers des chants, des danses et diverses animations, ils ont mis en valeur l'authenticité de l'identité

sahraouie ainsi que la richesse de leur patrimoine culturel. Leurs prestations ont été très appréciées par un public conquis, dans une ambiance festive.

Les enfants et leurs encadreurs ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités algériennes et aux responsables de la wilaya d'Oran pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et les excellentes conditions de séjour qui leur ont été offertes durant toute leur participation au camp d'été d'Aïn El-Turck. Ils ont affirmé que cette initiative reflète la solidité des relations fraternelles et des liens de solidarité qui unissent les peuples algérien et sahraoui.

L'organisation de ce camp s'inscrit dans le cadre du programme national des colonies de vacances. Il vise à offrir aux enfants des espaces de loisirs, de formation et d'échanges culturels. Ce programme entend également promouvoir les valeurs de solidarité, d'entraide et d'humanisme, afin de témoigner de l'engagement de l'Algérie envers les enfants, notamment ceux de la République arabe sahraouie démocratique, et de renforcer les liens entre les jeunes générations, selon la même source.

H.I

PLUS DE 1.500 JEUNES DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX BÉNÉFICIERONT DU PROGRAMME « MOBILITÉ DES JEUNES »

Le ministère de la Jeunesse a lancé le programme « Mobilité des jeunes » dans le cadre du programme estival 2026. Cette initiative permettra à plus de 1.500 jeunes issus des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux de participer à des activités touristiques, culturelles, éducatives et sportives dans plusieurs régions du pays.

Dans un communiqué, le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi, le lancement du programme « Mobilité des jeunes », destiné à encourager les échanges entre les jeunes Algériens et à offrir davantage d'opportunités aux jeunes des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. Cette initiative leur permettra de participer à de nombreuses activités éducatives, touristiques et culturelles.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du

programme estival 2026 afin de renforcer les échanges entre les jeunes des différentes régions du pays, de développer l'esprit de citoyenneté et de consolider l'unité nationale. Il s'adresse aux jeunes de 25 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux et se déroulera en cinq sessions organisées dans sept auberges de jeunesse situées dans les wilayas de Tlemcen et de Tipasa.

Le programme propose diverses activités dans les domaines du tourisme, de la culture, de l'éducation et du sport. Il permettra aux participants de découvrir le patrimoine historique, culturel et naturel de l'Algérie, tout en favorisant les rencontres ainsi que les échanges d'expériences entre les jeunes.

Selon la même source, la première session a déjà débuté avec la participation de 350 jeunes,

filles et garçons, venus de sept wilayas. Elle se déroule du 23 au 30 juillet. Les autres sessions auront lieu selon le calendrier établi dans le cadre du programme estival et se poursuivront jusqu'au 31 août 2026. Au total, plus de 1.500 jeunes, filles et garçons, devraient bénéficier de cette initiative durant la saison estivale. Le ministère souligne que ce programme permettra d'élargir le nombre de bénéficiaires et d'atteindre les objectifs fixés par cette initiative nationale.

Enfin, le ministère de la Jeunesse a mis à la disposition des personnes intéressées une plateforme d'inscription en ligne, accessible à l'adresse suivante : <https://youthouse.mjeunesse.gov.dz/register?to=mobility>.

H.I

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HÉPATITE L'ALGÉRIE POURSUIT SES EFFORTS POUR ÉLIMINER LA MALADIE D'ICI 2030

Le ministère de la Santé a organisé, mardi à Alger, une rencontre à l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite, l'accent ayant été mis sur la poursuite des efforts nationaux pour renforcer la prévention, élargir le dépistage et améliorer la prise en charge, jusqu'à l'élimination de la maladie d'ici 2030.

Dans une allocution prononcée en son nom par le chef de cabinet du ministère de la Santé, Hadj Maâti Khalil Reda, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a souligné que la lutte contre l'hépatite virale constitue "une priorité nationale dans le cadre des politiques de santé publique", la célébration de cette Journée étant "une opportunité pour évaluer les réalisations accomplies, cerner les défis à relever et réitérer la détermination à poursuivre l'action commune en vue de renforcer la prévention, d'élargir le dépistage et d'améliorer la prise en charge, jusqu'à l'élimination de cette maladie dans notre pays".

Ainsi, l'Algérie a adopté le Plan stratégique national (2024-2027) pour l'élimination des hépatites virales, élaboré selon une approche participative avec la contribution des différents acteurs, pour en faire une "feuille de route nationale reposant sur la prévention, le dépistage précoce et la prise en charge thérapeutique", a rappelé le ministre.

Ce plan constitue aussi "une étape essentielle pour réduire les infections et les décès liés à l'hépatite, en accordant une importance particulière à l'élimination de la transmission du virus de l'hépatite B de la mère

à l'enfant", des objectifs qui requièrent "la poursuite de la mobilisation de l'ensemble des partenaires et le renforcement de la coordination entre eux", a-t-il dit.

A cet effet, le ministre a rappelé l'objectif fixé par l'OMS visant à éliminer la maladie d'ici 2030, conformément à la stratégie mondiale de lutte contre l'hépatite.

L'Algérie "avait réalisé des avancées importantes en matière de prévention", notamment à travers la vaccination contre l'hépatite virale B, rendue obligatoire dans le calendrier vaccinal pour les enfants depuis 2003, ainsi que l'amélioration du dépistage des hépatites virales B et C au sein des centres d'examen, outre le renforcement des campagnes de sensibilisation destinées à l'ensemble des catégories de la population, a-t-il rappelé. S'agissant du traitement et de la prise en charge, le ministre a passé en revue les principaux efforts visant à renforcer la prise en charge de cette maladie, à travers la mobilisation des ressources humaines et matérielles à l'échelle nationale, l'élaboration d'un guide de prise en charge thérapeutique, et l'élargissement de la décentralisation de la prise en charge de cette pathologie, des mesures qui traduisent "la volonté de l'état de garantir le droit de chaque citoyen à la prévention, au dépistage, au traitement et à la prise en charge".

La Journée mondiale de la lutte contre l'hépatite est célébrée cette année sous le slogan "Hépatite: briser les barrières".

R.S

ENSEIGNEMENT CORANIQUE UN FRANC SUCCÈS DURANT LA SAISON ESTIVALE

L'enseignement du saint Coran dans la wilaya de Batna a attiré depuis le début de l'été près de 78.000 inscrits de divers âges, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de la culture islamique, de l'information et de la documentation de la même direction, Nadhir Saâda, a précisé que ces inscrits se répartissent sur 25 écoles coraniques pilotes, classes d'enseignement coranique et katatib ouverts dans les 667 mosquées de la wilaya.

Un grand engouement des enfants mais aussi des adultes a été constaté cette année pour l'école coranique d'été, selon la même source qui a souligné que les classes ouvertes à cet effet sont encadrées par 1.500 enseignants dont des fonctionnaires du secteur et des bénévoles. Selon M. Saâda, ces classes assurent l'enseignement et la mémorisation du Saint Coran ainsi que l'enseignement des règles de psalmodie (Tajwid) et des sciences de la charia à des adultes qui souhaitent s'y initier sous l'encadrement d'enseignants spécialisés compétents.

Selon la même source, l'encadrement des écoles coraniques est conditionné par l'obtention d'une autorisation accordée sur la base de conditions liées à la compétence scientifique, alors que les encadreurs des classes coraniques et katatib sont agréés par une commission d'habilitation au niveau de la direction des affaires religieuses et des wakfs qui vérifie la compétence du candidat.

R.S

TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES JEUNES

L'ALGÉRIE TERMINE AVEC SEPT MÉDAILLES, DONT 1 EN OR

La sélection algérienne de tennis de table (garçons et filles) a remporté sept médailles (1 or, 2 argent et 4 en bronze) aux épreuves individuelles des Championnats d'Afrique des jeunes 2026, qui ont pris fin lundi soir à Accra (Ghana).

La seule médaille d'or algérienne a été l'œuvre de Tania Morice chez les U19, après sa victoire en finale face à la Sud-Africaine Roshika Sondag sur le score de 4 à 1.



Les deux médailles d'argent ont été décrochées par Morice Jade et Zouitene Bilel au double mixte (U19).

La sélection algérienne avait remporté quatre médailles (1 argent et 3 en bronze) lors des épreuves par équipes (garçons et

filles).

Disputée du 20 au 27 juillet dans la capitale ghanéenne, cette compétition, organisée sous l'égide de la Fédération africaine de tennis de table (ITTF Africa), réunit les meilleurs jeunes pongistes du continent, appelés à se disputer les titres africains dans les différentes épreuves individuelles, en double et par équipes.

La participation algérienne avec treize pongistes (filles et garçons) dans les catégories U15 et U17, s'inscrit dans le cadre de la politique de développement de la relève menée par la Fédération algérienne de tennis de table.

RQ

FOOTBALL/MERCATO

BAKRAR S'ENGAGE AVEC AL AHLY SC JUSQU'EN 2029

Le club égyptien d'Al Ahly a officiellement le recrutement de l'attaquant international algérien Moncef Bakrar, en provenance du Dinamo Zagreb (Croatie), pour un contrat de trois saisons, a indiqué mardi le club sur son site officiel.

Le directeur du département des transferts, le Dr. Essam Serajeldin, s'est déplacé en Croatie pour finaliser l'ensemble des modalités administratives et financières de l'opération, menée en étroite coordination avec le directeur du football, l'ancien international Wael Gomaa, souligne la même source.

Bakrar arrive avec un bilan solide de sa dernière saison en Europe, totalisant 18 buts et 7 passes décisives en 42 matches toutes compétitions confondues.

Cette annonce intervient alors qu'Al Ahly prépare un été historique, marqué notamment par un match de gala contre le FC Barcelone, le 19 août prochain en Espagne dans le cadre du trophée Joan Gamper.

Al Ahly d'Egypte participera officiellement à la Coupe de la Confédération lors de la saison 2026-2027.

APS

JUDO/JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

L'ALGÉRIE ENGAGÉE AVEC 14 ATHLÈTES À TARENTE



Quatorze judokas (sept messieurs et sept dames) représenteront l'Algérie aux Jeux méditerranéens de 2026, prévus du 21 août au 3 septembre prochains à Tarente (Italie), suivant la liste d'admission, dévoilée mardi par les organisateurs.

Il s'agit de Younès Ben Laribi (-60 kg), Kais Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud Redouane (-73 kg), Abdelham Belbelhout (-81 kg), Oussama Kabri (-90 kg), Rayane Zakaria Ben Atia (-100 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Ghalima

Rahma (-48 kg), Lycia Anaïs Guebli (-52 kg), Amina Berrahoual (-57 kg), Yassamine Djellab (-63 kg), Belkadi Amina (-70 kg), Lydia Kechout (-78 kg), et Dyhia Benchallal (+78 kg). La compétition s'étalera sur deux journées, les 28 et 29 août, suivant le programme présenté par les organisateurs.

Pour l'heure, 162 judokas (84 messieurs et 78 dames) représentant 22 pays de trois continents ont déjà confirmé leur engagement.

RS

FOOT/ LIGUE 1 "MOBILIS" (OLYMPIQUE AKBOU)

BOUAZZA NOMMÉ AU POSTE D'ENTRAÎNEUR-ADJOINT

L'Olympique Akbou, a annoncé mardi la nomination du technicien Abdelatif Bouazza au poste d'entraîneur-adjoint, en prévision de la nouvelle saison 2026-2027 de Ligue 1 Mobilis de football.

Bouazza, ancien sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 15 ans (U15), a entraîné principalement dans l'Ouest du pays : MC Oran, l'ASM Oran et le SC Mecheria, avant d'occuper le poste d'adjoint au CS Constantine, à la JS Saoura et au MB Rouissat.

"Après la finalisation de l'ensemble des démarches administratives, il rejoint officiellement le club", dirigé par le nouvel entraîneur, Abdelkader Amrani, précise un communiqué du club publié sur ses réseaux sociaux

La formation d'Akbou effectuée depuis quelques jours son stage d'intersaison à Tabarka (Tunisie).

Sur plan du recrutement, l'OA est considéré comme l'un des clubs les plus actifs sur le marché des transferts, avec l'arrivée de plusieurs joueurs, à l'image du défenseur Nacreddine Zaâlani (JS Saoura), du milieu offensif Tahar Fethallah (CS Constantine) ou encore le défenseur Hamza Mouali (JS Kabylie), ainsi que les Sénégalais Sogué et Bonaventure. L'Olympique Akbou avait terminé la précédente saison à la cinquième place, en compagnie de la JS Kabylie, avec 45 points chacun.

FOOTBALL/TUNISIE

MOUINE CHAÂBANI NOUVEAU SÉLECTIONNEUR JUSQU'EN 2030

Le bureau fédéral de la Fédération tunisienne de football (FTF), réuni mardi, a officialisé la nomination de Mouine Chaâbani à la tête de la sélection nationale tunisienne pour un contrat de quatre ans.

Agé de 45 ans, Chaâbani succède à Sabri Lamouchi, limogé à l'issue de la lourde défaite concédée face à la Suède (1-5), lors du premier match de la Tunisie au Mondial-2026 (groupe F). L'intérim

avait ensuite été assuré par le Français Hervé Renard, qui a dirigé la sélection lors des deux rencontres suivantes, perdues contre le Japon (0-4) et les Pays-Bas (1-3).

Le bureau fédéral a également validé la composition du nouveau staff technique. Celui-ci sera composé de Mourad Melki et Seifallah Hosni en qualité d'entraîneurs adjoints, de Khaled Maghzaoui comme entraîneur des gardiens, de

Hatem Boulila en tant que préparateur physique et de Wissem Safout au poste d'analyste vidéo.

Ancien entraîneur de l'Espérance Sportive de Tunis, Mouine Chaâbani s'est imposé parmi les techniciens tunisiens les plus titrés de sa génération. Il a conduit le club sang et or à deux sacres consécutifs en Ligue des champions de la CAF en 2018 et 2019.

RS

FOOT/ESPAGNE

UN CHIFFRE D'AFFAIRES RECORD POUR LE REAL MADRID, MALGRÉ UNE SAISON BLANCHE

Le Real Madrid a indiqué mardi avoir généré un chiffre d'affaires record de 1,221 milliard d'euros lors de la saison 2025/2026, malgré l'absence de trophée.

"Les revenus d'exploitation, hors produits issus des transferts de joueurs, ont atteint 1,221 milliard d'euros, soit 3,1 % de plus que sur le précédent exercice", a déclaré le club espagnol dans un communiqué. "Le Real Madrid a ainsi dépassé pour la première fois la barre des 1,2 milliard d'euros, un chiffre qu'aucune autre organisation sportive au monde n'a atteint à ce jour, ce qui consolide la position du club en tant que leader en matière de revenus dans l'industrie du sport", a déclaré l'institution merengue.

Le club madrilène a indiqué avoir réalisé un bénéfice net de 26 millions d'euros, en hausse de 8%

par rapport à celui de la saison 2024/25.

La solide performance financière a été portée par de nouveaux contrats de sponsoring et par la hausse des revenus de son stade récemment rénové, le Santiago-Bernabéu, ceux-ci ayant augmentés de 11 % à 363 millions d'euros.

Mais côté sportif, le Real Madrid sort d'une saison difficile qui l'a poussé à se montrer actif sur le marché des transferts, avec les arrivées du milieu portugais Bernardo Silva, du latéral espagnol Marc Cucurella ou du défenseur français Ibrahima Konaté, en plus de celle de l'entraîneur José Mourinho.

Selon plusieurs médias, la Saison Blanche serait aussi parvenue à un accord avec l'ailier ivoirien de Leipzig, Yan Diomandé.

RS

PRÉSERVATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIPASA

L'UNESCO SALUE LES ACTIONS DE L'ALGÉRIE

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie pour préserver le site archéologique de Tipaza, inscrit au patrimoine mondial. Cette reconnaissance a été exprimée lors de la 48e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, organisée à Busan, en République de Corée, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Par Yousra Dali

Le ministère s'est réjoui de la décision adoptée par le Comité du patrimoine mondial à propos du rapport technique consacré à l'état de conservation du site archéologique de Tipaza. Adoptée à l'unanimité, cette décision souligne clairement les actions entreprises par l'État algérien afin d'assurer une gestion durable et efficace du site, tout en préservant les composantes matérielles et immatérielles qui garantissent l'authenticité de ce bien d'exception, précise le communiqué. Le Comité a également salué l'élaboration par l'Algérie du plan de gestion couvrant la période



2025-2030, estimant que son application effective représente une base solide pour assurer la bonne gestion du site et préserver sa valeur universelle exceptionnelle, ajoute la même source. Par ailleurs, le ministère a renouvelé son engagement à appliquer

les recommandations techniques formulées dans cette décision et à transmettre, avant le 1er décembre 2028, au Centre du patrimoine mondial, un rapport actualisé présentant l'état de conservation du site ainsi que les avancées enregistrées dans la mise

en œuvre de ces recommandations. Il a enfin rappelé que la sauvegarde du patrimoine national demeure une priorité majeure, reflet de l'identité algérienne et de la richesse de son histoire.

Y.D

PATRIMOINE CULTUREL BÉNINOIS LE FESTIVAL DES MASQUES DE PORTO-NOVO CÉLÈBRE LES TRADITIONS ANCESTRALES

Par Malika Azeb

Durant deux jours, les 25 et 26 juillet, les rues de Porto-Novo ont vibré dans une ambiance festive, rythmée par des danses, des chants et des apparitions spectaculaires. Le Festival des Masques est une importante manifestation culturelle qui met à l'honneur les Egungun, Zangbéto, Guéléde et Gunuko, figures emblématiques du patrimoine culturel béninois.

Selon le professeur Mahougnon Kakpo, président du Comité des rites Vodun du Bénin, ces masques, au-delà de leur dimension spectaculaire, sont porteurs d'une mémoire et d'un langage propres. Il explique que « le masque est universel, chaque peuple, chaque civilisation admet ses masques ». Le professeur a souligné que les anciennes générations ont transmis, à travers ces objets et les rites qui les entourent, des idées et des paroles destinées à traverser le temps.

Il a également affirmé que le masque ne se résume pas à un simple élément de costume destiné à dissimuler le visage, mais constitue au contraire un véritable support de transmission. « Les masques ne sont pas seulement ceux qu'on porte sur le visage et qu'on enlève, les masques représentent une parole », a-t-il expliqué.

Cette dimension symbolique est au cœur de la démarche du festival, qui cherche à rendre ces traditions accessibles à un public plus large, y compris aux visiteurs qui ne maîtrisent pas les codes culturels et rituels qui les accompagnent.

Derrière chaque apparition, chaque danse et chaque cérémonie se cache ainsi un récit, une histoire et une mémoire collective que les organisateurs souhaitent faire connaître au-delà des communautés détentrices de ces savoirs.

La participation de troupes et de masques venus d'autres pays, tels que le Nigeria et la Côte d'Ivoire, fera du Festival des Masques un événement international

visant à élargir la représentation des traditions et à favoriser la participation de masques issus d'autres horizons culturels, au-delà du seul patrimoine béninois.

M. Mahougnon Kakpo rappelle que les masques sacrés comme les masques profanes sont considérés comme porteurs d'une parole.

Pour les visiteurs étrangers, cette immersion constitue souvent une véritable découverte. Martin Cruz, présent au Bénin depuis une quinzaine de jours, dit avoir découvert à Porto-Novo l'existence même du festival.

La diversité des costumes, des danses et des coiffures, mais aussi l'ancrage de ces pratiques dans la vie culturelle et sociale, ont particulièrement retenu son attention.

Vu son intérêt pour ce patrimoine, le touriste a déclaré : « Je pense que je vais acheter des livres pour comprendre beaucoup mieux toutes ces cérémonies, les masques et les danses. »

Il se dit « très impressionné par l'importance de cette culture au sein de la population ». Pour lui, le spectacle offert par le festival est tout simplement magnifique.

À travers cette manifestation, Porto-Novo entend ainsi inscrire les traditions masquées au cœur d'une approche renouvelée de la promotion touristique du Bénin.

L'objectif est non seulement d'attirer les visiteurs, mais aussi de leur proposer une expérience fondée sur l'immersion, la compréhension des rites et la rencontre avec les acteurs qui perpétuent ces pratiques.

Reste désormais à maintenir l'équilibre entre l'ouverture au public, le développement touristique et la préservation du sens profond des traditions. La capacité du Festival des Masques à s'imposer dans la durée dépendra, lors de ses prochaines éditions, de son aptitude à élargir son audience sans diluer l'identité culturelle ni la portée symbolique des pratiques qu'il entend mettre en lumière.

M.A

QUELS SENS SE CACHENT DERRIÈRE LES MASQUES ?

Comme leur nom l'indique, les masques servent à masquer quelque chose. À l'origine, ils constituent un moyen de relier le visible à l'invisible. Ils sont présents dès la préhistoire, comme en témoignent les peintures rupestres.

Dans l'Égypte ancienne, les masques servaient à honorer les « dieux », à guider les défunts ou à chasser les mauvais esprits.

En Afrique, en revanche, les masques sont considérés comme les porte-parole des ancêtres ou des forces de la nature, participant au maintien de l'équilibre de la communauté.

Dans la plupart des cultures africaines, les masques ont été créés pour être portés lors de cérémonies et de rituels pouvant prendre la forme de spectacles illustrant des mythologies spécifiques, la lutte entre le bien et le mal ou encore l'angoisse de la mort.

Les masques sont également utilisés par les chasseurs afin de se protéger de la vengeance de l'animal abattu. Chez le peuple dogon, chaque être vivant, qu'il soit humain ou animal, possède une force invisible et impersonnelle appelée « Nyama », instantanément libérée lorsqu'un chasseur abat sa proie.

Afin de se prémunir contre cette forme de vengeance, les chasseurs portent des masques pour ne pas être reconnus. En faisant danser ces masques, la communauté rend hommage à l'esprit de l'animal abattu.

Chez les chasseurs dozo d'Afrique de l'Ouest, ce sont des tuniques qui remplacent les masques. Elles sont recouvertes d'amulettes, de griffes, de cornes, de miroirs et de dents d'animaux. Chaque élément fixé sur la tenue constitue un bouclier spirituel destiné à absorber ou repousser la vengeance de la bête au moment où elle rend son dernier souffle.

Parmi les différents masques présents à travers le monde, les plus connus sont, en Afrique, les masques dogon et kif-webe ; en Asie, ceux utilisés notamment dans les représentations du théâtre Nô au Japon ainsi que les masques Topeng en Indonésie.

Les masques européens, utilisés autrefois dans les rituels païens, ont progressivement évolué vers des fonctions festives, à l'image des masques de Venise employés lors des carnavals, tels que la Bauta ou le Volto, ainsi que le masque du Docteur de la peste, qui était à l'origine un équipement médical de protection au XVIIe siècle avant de devenir une figure du folklore macabre européen.

Dans les Amériques, les masques les plus célèbres sont notamment les masques en mosaïque des Aztèques et des Mayas, utilisés comme masques funéraires pour accompagner les rois vers l'au-delà, ainsi que les masques du « Jour des morts » au Mexique, portés pour honorer les défunts et célébrer la mort lors de la fête du Día de los Muertos.

M.A

FIN DE LA SUPERPUISSANCE ALIMENTAIRE DES ÉTATS-UNIS

L'ESSOR AGRICOLE DU BRÉSIL FACE AUX DROITS DE DOUANE DE TRUMP

Les droits de douane imposés par Trump au Brésil interviennent alors que ce géant sud-américain talonne les États-Unis dans la course au titre de premier exportateur agricole mondial.

Par Uriel Araujo
In mondialisation.ca, 27 juillet 2026

L'ascension du Brésil en tant que puissance agricole montre à quel point la production alimentaire est devenue une source stratégique de pouvoir, et explique pourquoi son importance dépasse largement le cadre des marchés mondiaux des matières premières.

Dans un contexte de droits de douane et de guerre commerciale, le Brésil talonne les États-Unis pour la première place mondiale en matière d'exportations agricoles.

En 2025, les exportations agricoles américaines ont atteint 171 milliards de dollars, tandis que celles du Brésil s'élevaient à 169,2 milliards de dollars – un écart de seulement 2 milliards de dollars après des années où cet écart s'élevait à 56 milliards de dollars.

Rien qu'au premier semestre 2026, les exportations de l'agroalimentaire brésilien ont atteint le chiffre record de 87 milliards de dollars, en hausse de 6 %, portées par le soja, le bœuf, le poulet, le coton et le café.

Le Financial Times a récemment qualifié ce revirement de « chute de la superpuissance agricole américaine », soulignant à quel point la Chine s'est fortement tournée vers les approvisionnements brésiliens.

Cet aspect peu évoqué du déclin américain en tant que superpuissance survient à un moment sensible : le président Donald Trump a imposé de nouveaux droits de douane sur les produits brésiliens, officiellement liés à des préoccupations concernant le travail forcé et les pratiques commerciales déloyales. Les responsables brésiliens ont qualifié ces mesures d'« arbitraires » et d'« injustifiées ».

Monica de Bolle, chercheuse senior à l'Institut Peterson d'économie internationale, affirme que l'accusation de travail forcé portée contre le Brésil ne concerne pas réellement le travail forcé, mais constitue plutôt « une exigence des États-Unis visant à ce que le Brésil se rallie à la guerre économique menée par l'Amérique contre la Chine ».

Les nouveaux droits de douane américains une vraie pour le commerce brésilien

Quoi qu'il en soit, les nouveaux droits de douane américains menacent plus d'un tiers du commerce agroalimentaire brésilien, affectant environ 11 milliards de dollars d'exportations et aggravant le recul des échanges commerciaux.

Quoi qu'il en soit, les nouveaux droits de douane américains menacent plus d'un tiers du commerce agroalimentaire brésilien, affectant environ 11 milliards de dollars d'exportations et accentuant le recul des échanges commerciaux.

Certes, l'essor agricole du Brésil n'est pas la seule raison à l'origine de ces droits de douane ; ceux-ci ne constituent pas uniquement une réaction à l'émergence du pays en tant que superpuissance agricole. Ils reflètent toutefois également une conver-



gence plus large entre concurrence économique, rivalité géopolitique et politique industrielle américaine. L'essor du Brésil en a fait un concurrent économique plus influent, renforçant ainsi l'importance de tout différend commercial.

On se souviendra que ce pays d'Amérique du Sud a gagné d'importantes parts de marché en partie grâce aux tensions commerciales antérieures entre les États-Unis et la Chine. Lorsque Washington a imposé des droits de douane sur les produits chinois au cours du premier mandat de Trump, Pékin a réagi en réduisant drastiquement ses achats de soja américain et d'autres produits agricoles : la Chine s'est alors tournée vers le Brésil. En 2025, ce dernier exportait plus de 80 millions de tonnes de soja vers la Chine, devançant largement les États-Unis (moins de 10 millions). Ce pays a ainsi renforcé ses liens commerciaux avec la Chine et joue un rôle de plus en plus important pour la sécurité alimentaire mondiale. Sans surprise, Washington perçoit des risques dans cette évolution.

Les nouveaux droits de douane reflètent donc non seulement un différend commercial bilatéral, mais aussi un effort plus large de la superpuissance américaine pour gérer la concurrence dans une économie mondiale de plus en plus multipolaire, alors que la puissance alimentaire américaine décline. Le succès du Brésil en a fait un concurrent stratégique plus important, même si ce n'est pas la raison officiellement invoquée pour justifier ces droits de douane. Cela met également en lumière une idée fausse très répandue : celle, trompeuse, selon laquelle la production agricole relèverait principalement des pays du « tiers-monde ». L'agriculture est souvent associée aux économies en développement, car de nombreux pays pauvres dépendent fortement de l'exportation de matières premières. Être une véritable superpuissance alimentaire est toutefois tout autre chose : cela signifie posséder la capacité de nourrir des centaines de millions de personnes au-delà de sa propre population et devenir indispensable aux marchés mondiaux. L'alimentation est une ressource stratégique dont chaque pays a besoin au quotidien, indépendamment des cycles économiques. Les États qui contrôlent d'importantes parts de

marché en céréales, viande, soja, engrais ou huiles alimentaires acquièrent ainsi un pouvoir de levier durable. Toute perturbation peut déclencher de l'inflation, des troubles sociaux, voire une instabilité politique à l'étranger.

Puissance agricole donc puissance mondiale

Historiquement, la domination agricole des États-Unis a également constitué un pilier de leur puissance mondiale, venant compléter leur force militaire, financière et technologique. Pendant la Guerre froide, les exportations alimentaires ont servi d'instruments de diplomatie et de coercition. Des ouvrages tels que « Food Power : The Rise and Fall of the Postwar American Food System » et « Agrarian Superpower » décrivent en détail comment Washington a déployé cet outil sur la scène mondiale.

La question du « pouvoir alimentaire » a récemment fait l'objet d'une attention particulière, notamment dans le contexte de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, où l'alimentation est apparue comme une « arme » potentielle. Le fait est qu'au XXI^e siècle, une superpuissance ne se définit pas uniquement par sa capacité à projeter sa force militaire ou à dominer la finance. C'est aussi une puissance capable de sécuriser les chaînes d'approvisionnement essentielles, notamment alimentaires. À l'ère du changement climatique, de la croissance démographique et de la fragmentation géopolitique, la capacité à produire et à exporter des denrées alimentaires de manière fiable devient une source de puissance nationale de plus en plus précieuse, bien que souvent sous-estimée. L'alimentation n'est donc plus considérée comme une simple marchandise, mais comme un atout stratégique comparable à l'énergie, à la technologie et aux minéraux essentiels. En conséquence, le contrôle de la production et des exportations renforce la résilience, le poids diplomatique et l'influence d'un État.

En fin de compte, l'ascension du Brésil met en évidence la transition d'un système commercial mondial centré sur Washington vers un système plus polycentrique.

Des pays comme le Brésil disposent désormais d'un pouvoir de marché suffisant pour conférer aux différends commerciaux une impor-

tance tant géopolitique qu'économique. De plus, les droits de douane imposés par Trump s'inscrivent également dans une dynamique de pression renouvelée sur le Brésil, pouvant aller jusqu'à des tensions militaires. Comme je l'ai déjà souligné, cela s'inscrit dans le contexte d'un retour à l'approche de la doctrine Monroe (« néo-monroïsme »). Il existe également des facteurs internes. Les agriculteurs américains, qui constituent l'un des électorats les plus fidèles de Trump, sont confrontés à de réelles difficultés : les coûts des intrants sont nettement plus élevés que ceux de leurs homologues brésiliens, et leurs marges se sont réduites. Les producteurs américains continuent certes de générer des récoltes colossales, mais la faiblesse des prix, les tensions commerciales et la perte de parts de marché ont entraîné une période difficile. Le pays d'Amérique latine, en revanche, bénéficie de plusieurs récoltes par an, de terres moins chères dans de nombreuses régions et d'adaptations génétiques adaptées à son climat. L'essor du Brésil ne signifie évidemment pas que les États-Unis ont perdu leur statut de puissance agricole – celui-ci reste impressionnant. Pourtant, la tendance est claire et favorise jusqu'à présent la poursuite des gains brésiliens. Les droits de douane peuvent ralentir le commerce bilatéral, mais ils ont peu de chances d'inverser les changements structurels plus profonds qui s'opèrent sur les marchés mondiaux.

Cet épisode nous rappelle que, dans le monde d'aujourd'hui, la puissance agricole se traduit directement par un poids géopolitique. À mesure que les chaînes d'approvisionnement se fragmentent et que la concurrence entre les grandes puissances s'intensifie, la sécurité alimentaire prendra de plus en plus d'importance, bien au-delà des prix des matières premières.

URIEL ARAUJO

Uriel Araujo : Titulaire d'un doctorat (Ph.D.) en anthropologie, il est un spécialiste des sciences sociales spécialisé dans les conflits ethniques et religieux, et a mené de nombreuses recherches sur les dynamiques géopolitiques et les interactions culturelles. Il contribue régulièrement à Global Research et Mondialisation.ca.



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE VACCIN

Le mot « vaccin » provient de la vaccine, une maladie infectieuse proche de la variole touchant principalement les vaches. Cette maladie généralement inoffensive pour l'homme joua en effet un rôle central dans la découverte du procédé de vaccination.

A la fin du 18ème siècle, le médecin, chirurgien et naturaliste britannique Edward Jenner (1749–1823) découvre que les employés de ferme ayant accidentellement contracté la vaccine au contact de vaches sont épargnés par la variole. Pour confirmer son intuition, il inocule le virus de la vaccine à un petit garçon de 8 ans pré-nommé James Phipps (1788–1853), et lui inocule quelques semaines plus tard le virus de la variole, cette fois-ci sans succès : l'enfant ne développe aucun des symptômes de la dangereuse maladie. Jenner renouvelle l'expérience à de multiples reprises jusqu'à être en mesure de conclure que les personnes ayant contracté la vaccine sont immunisées contre



la variole.

Il s'agit d'une découverte importante car, jusqu'alors, seul le procédé de « variolisation » permettait de combattre la variole. Cette technique consistait à sélectionner et inoculer une forme peu virulente

maladie. La vaccine est quant à elle sans danger pour l'homme : basé sur l'inoculation d'un agent infectieux inoffensif, le procédé de vaccination est donc bien plus sûr que le procédé de variolisation !

Les travaux de Louis Pasteur (1822–1895) à la fin du 19ème siècle s'inspirèrent de ceux d'Edward Jenner un siècle plus tôt. Le scientifique français applique en effet le principe découvert par Jenner à d'autres maladies infectieuses : il neutralise par divers procédés la virulence des microbes à l'origine de ces maladies¹, afin que leur inoculation devenue sans danger permette le développement d'une immunité chez le patient. Le mot « vaccin » a d'ailleurs été inventé par Louis Pasteur en l'honneur d'Edward Jenner.

Le vaccin permet chaque année de sauver des millions de vies.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 28 juillet 2026

LA MER MORTE EST-ELLE VRAIMENT MORTE ? POURQUOI LE CAMÉLÉON CHANGE DE COULEUR ?



Avec son record mondial de salinité, on pourrait croire la mer Morte un milieu hostile à la vie. Néanmoins ce lac salé abrite bien plusieurs formes de vie : des organismes unicellulaires et des algues.

Elle a beau atteindre un record de salinité (275 g/l, soit environ 48 cuillères de sel par litre d'eau !), elle n'interdit pas complètement à la vie de s'y développer. Ce plan d'eau de 810 km2 calé entre les territoires occupés, la Palestine et la Jordanie est en fait un lac salé, non relié à la mer.

Logé dans une cuvette, il a été creusé à 429 m sous le niveau de la mer par l'écartement entre les plaques tectoniques (africaine et arabique). Ce creux est alimenté en eau et en sels minéraux par le fleuve Jourdain, sans qu'aucun cours d'eau ne s'en échappe. Du coup, l'eau comme les minéraux s'y accumulent. Mais tandis que ces derniers ont tendance à précipiter vers le fond, l'eau s'en évapore massivement, sous les fortes températures de la région (de 32 à 39 °C en été). La pluie, quant à elle, ne dépasse pas les 50 mm par an.

Des formes de vie particulières résistantes à la toxicité des sels

Résultat : les sels représentent entre 27,5 % et 35

% de la masse de l'eau de la mer Morte, près de dix fois la salinité de la Méditerranée ! Ils empêchent aux êtres vivants de prospérer, notamment en raison de leur richesse en magnésium, un métal toxique à ces concentrations (35 g/l). Et pourtant, la mer Morte est peuplée d'une masse invisible d'organismes unicellulaires, qui vivent en exploitant l'énergie solaire (par la photosynthèse) ou se nourrissent des minéraux inorganiques.

Ce sont des archées, sortes de cousins primitifs des bactéries, ou bien des algues unicellulaires comme *Dulaniella*. Suite aux hivers très pluvieux, comme ceux de 1992-1993 et 2002-2003, qui ont dilué les eaux de surface, archées et algues ont pulvé et coloré les eaux de rose. Mieux : en 2012, une équipe allemande a découvert, sous le lit de sel, des sources d'eau douce et saumâtre abritant une grande variété de ces micro-organismes halophiles qui alimentent également la mer Morte en azote, phosphore et matière organique.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 27 juillet 2026



Au repos, le caméléon affiche une belle robe verte. En opération séduction, la couleur du mâle passe à l'orange vif, voire au rouge. Des scientifiques de l'université de Genève viennent enfin de percer le secret de ces changements chez le caméléon panthère mâle de Madagascar. Sa teinte provient de deux couches de cellules dans la peau. L'une de ces couches possède des pigments rouges, jaunes ou marron. L'autre se compose de minuscules cristaux (cellules iridophores). En fonction de leur maillage, ces cristaux reflètent certaines longueurs d'ondes, donc certaines couleurs. La densité du maillage varie en fonction des humeurs de notre mâle, contrairement à la femelle.

Quand il s'excite...

Quand il est zen et décontracté, les cristaux se resserrent et absorbent toutes les longueurs d'ondes, sauf celles qui correspondent au bleu. Avec le pigment jaune de la première couche, cela donne une couleur verte à la peau. Quand le caméléon s'excite, les cristaux se relâchent et réfléchissent des couleurs du jaune au rouge. Associées aux couleurs des pigments, elles donnent des teintes qui restent dans cette même gamme, du jaune au rouge.

La densité du maillage peut changer très rapidement, c'est pourquoi les caméléons passent en un temps record d'une « tenue » de camouflage à une parade spectaculaire.

Les chercheurs ont aussi observé une autre couche, plus profonde, de cellules iridophores « spécialisées » dans la réflexion des infrarouges. Pour simplifier, c'est cette couche qui protège les caméléons du soleil.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 28 juillet 2026



Horaires des prières				
Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:58	12:55	16:44	20:08	21:44

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

M^{ME} KHALIDA BOUFEDECH ÉLUE PRÉSIDENTE

La députée du parti du Front de libération nationale (FLN), Mme Khalida Boufedech, a été élue, mardi, nouvelle présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour les cinq ans à venir, au titre de la 10^{ème} législature.

Mme Boufedech a récolté 302 voix contre 57 pour le candidat Amine Allouche du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et 7 pour le candidat Rachid Hassani du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et ce, sur les 366 voix exprimées.

L'élection s'est déroulée conformément au règlement intérieur de l'APN qui dispose que le président de l'Assemblée est élu au scrutin secret en cas de pluralité de candidats. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix est déclaré élu.

La nouvelle présidente de la chambre basse du Parlement est née le 27 mai 1982. Elle est diplômée en médecine générale de

l'Université d'Alger depuis 2008, avant d'obtenir, en 2019, un diplôme d'études spécialisées en allergologie et immunologie clinique.

Mme Boufedech avait entamé sa carrière professionnelle à l'Etablissement public hospitalier d'Aïn Taya (wilaya d'Alger), avant de rejoindre le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Beni Messous.

En 2023, elle a été nommée cheffe de service à la Direction de la santé de la wilaya d'Alger.

Sur le plan politique, elle a été élue membre de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bordj El Bahri pour la période 2012-2017, puis membre de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger en 2021.

RA/APS



COLLOQUE SCIENTIFIQUE SUR LA QUESTION SAHRAOUIE

APPEL AU RESPECT DE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Les travaux du colloque scientifique sur la question sahraouie ont pris fin, mardi à Alger, en mettant l'accent sur la nécessité de se conformer à la légalité internationale et de mettre en œuvre les résolutions de l'ONU relatives au processus de décolonisation du Sahara occidental.

Au terme des travaux, les participants ont réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale, tout en plaidant pour l'élargissement du mandat de contrôle de l'ONU à travers l'intégration de la question des droits de l'Homme dans les prérogatives de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), notamment pour ce qui est du droit du peuple sahraoui à la souveraineté sur ses ressources naturelles.

Les participants ont également exhorté la so-

ciété civile, toutes composantes confondues, à intensifier le suivi et la documentation des différentes violations et crimes internationaux commis dans les territoires sahraouis occupés.

S'agissant des violations des droits de l'homme et des crimes perpétrés par l'occupant marocain, les recommandations ont souligné la nécessité d'apporter une assistance aux victimes pour introduire des plaintes individuelles et collectives devant les juridictions internationales et régionales ainsi que devant les organes quasi judiciaires.

Les participants ont également souligné l'importance d'œuvrer à la désignation d'un Rapporteur spécial chargé de surveiller la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental auprès du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Par ailleurs, les participants ont réaffirmé la nécessité de dévoiler l'ampleur du pillage des res-

sources naturelles du peuple sahraoui par l'occupation marocaine, appelant à mettre en lumière les informations réelles et le véritable volume de l'exploitation de ces richesses, et à les diffuser afin de démasquer la désinformation pratiquée par le Maroc à cet égard.

Dans leurs recommandations, les participants ont, en outre, appelé au développement de programmes de formation spécialisés dans le domaine des médias pour accompagner les évolutions de la question sahraouie, ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie de communication en faveur de cette cause, et au soutien à la production de contenus numériques multilingues s'appuyant sur des sources fiables et des mécanismes scientifiques pour le suivi et l'analyse du discours médiatique international sur les conflits.

RA

EXTINCTION DE TOUS LES INCENDIES

DÉBUT DU RECENSEMENT ET DE L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de tous les incendies au niveau national et les autorités concernées ont entamé l'opération de recensement des dégâts en prélude à l'indemnisation de tous les sinistrés avant la fin du mois d'août prochain. Après des efforts discontinus déployés sur le terrain, tous les incendies qui se sont déclenchés depuis la date du 8 juillet 2026, parallèlement à la canicule qu'avait connue plusieurs wilayas, ont été éteints, a indiqué, mardi, la Direction générale de la Protection civile (DGPC), qui ajouté que ses unités opérationnelles ainsi que l'ensemble de ses dispositifs, resteront en état d'alerte et de préparation permanentes pour intervenir immédiatement et éteindre tout incendie qui pourrait se déclencher de nouveau, par souci de préserver les vie, les biens et la richesse forestière.

Des incendies se sont déclarés dans plusieurs wilayas du pays et des opérations intensives ont été engagées pour les éteindre.

D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés aussi, à la faveur de la bonne coordination sur le terrain entre différents secteurs et instances concernés. Pour leur part, des détache-

ments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intensifié leurs interventions sur le terrain pour prêter main forte aux services de la protection civile et aux directions des forêts, en mobilisant plusieurs unités au niveau des zones touchées, ainsi que des moyens relevant des forces aériennes, des engins, des bulldozers, des camions anti-incendie, des camions citernes et des ambulances, sans oublier la participation au transport et à l'évacuation de la population résidant à proximité des régions touchées.

Dans un message adressé aux éléments de la Protection civile, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué hautement, l'action héroïque des femmes et des hommes de ce corps constitué, ainsi que les efforts "colossaux et titanesques" qu'ils ont déployés aux côtés des éléments de l'ANP, des citoyens dévoués et des autres institutions concernées.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué l'élan de solidarité

nationale manifesté par les Algériens face aux feux de forêt, tout en rendant un hommage appuyé à la jeunesse algérienne, dont "le patriotisme aigu et l'esprit de volontariat étonnent de plus en plus le monde".

Sur instruction du président de la République, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, le lancement de l'indemnisation de l'ensemble des sinistrés de ces incendies, l'opération devant être achevée au plus tard à la fin du mois d'août prochain.

Les sinistrés seront indemnisés aussi bien pour les pertes matérielles ayant affecté les bâtisses et les habitations que pour celles liées aux récoltes agricoles et au cheptel.

Pour ce faire, des commissions de wilaya chargées d'évaluer les dégâts occasionnés par les feux de forêt ont été installées à travers les différentes wilayas touchées, regroupant des représentants des différents secteurs et organismes concernés, procédant ainsi aux premières constatations sur le terrain, en prélude au lancement des mesures d'indemnisation.

RA/APS